

Université de Béjaia
Faculté des Lettres et des langues étrangères
Département de français

Thème

Analyse sociolinguistique de la pratique du français en situation de plurilinguisme ; cas des résidents du centre ville (Sétif)

Mémoire pour obtention du diplôme de master en sciences du langage

Présenté par :

ABDERRAHMANI Kamel

Sous la direction du :

Pr. AREZKI Abdenour

Année universitaire : 2013/2014

Mes remerciements

En préambule, je souhaiterais adresser mes remerciements les plus sincères aux personnes qui m'ont apporté leur aide et qui ont contribué à l'élaboration de ce modeste mémoire ainsi qu'à la réussite de cette formidable année universitaire.

Tout d'abord, je tiens à remercier **Monsieur Arezki Abdenour**, qui, en tant que Directeur de mémoire, s'est toujours montré à l'écoute et d'une disponibilité admirable, tout au long de la réalisation de ce mémoire. Je le remercie pour son aide et pour tout le temps qu'il a bien voulu me consacrer et sans qui ce mémoire n'aurait jamais vu le jour.

Je tiens à exprimer ma reconnaissance envers **mes chers parents** qui m'ont beaucoup encouragé durant mes deux cursus universitaires. Mes remerciements vont également à mon cher cousin **Laid Derguini** pour son soutien et ses précieux conseils.

J'exprime aussi ma gratitude et mes vifs remerciements aux **membres du jury**, non seulement pour avoir accepté de lire et d'évaluer mon travail, mais aussi d'avoir participé à cette soutenance.

Enfin, je pense à **mon frère et à mes deux sœurs** qui m'ont soutenu et aidé tout au long de la préparation de ce mémoire.

Mes Dédicaces

Je dédie ce mémoire à toute ma famille, **mon cher père, ma chère maman, mon frère et mes deux sœurs.**

Je le dédie aussi à tous mes oncles et tantes, cousins et cousines, particulièrement
Tonton Laïd DERGUINI et oncle Ismaïl

Je le dédie avec joie à tous mes amis, particulièrement **Fayssal et Louenas ABDELLI, Rima, Camil, Brahim RADJRAJ, Salima, Ahanou AMAZIGH, Yacine BOUDJEMAA, Fateh BOURBOUNE, Aissa MERAH, Ane, Julien PESCHEUR, Mohand DERGUINI, Ouarda, Alaoua, Arisse, Redoane HENNICHE**

Je le dédie à tous mes amis et chasseurs sous marins, **Hani, Lamine, Nadjib, Dydy, Riad, Islam, Zahir, Locif, Djahid, Aissa**

Je le dédie aussi à tous mes enseignants universitaires, particulièrement **Mr AREZKI, Mr KHENNICHE, Mr HABBACHE, Mr BEKTACHE, Mr LANCEUR, Mr HADDAD, Mr CHERIFI, Mlle ZOUAGUI, Mlle MAHROUCHE**

Je le dédie à mes amis de plume, mes chers poètes : **Yousef MERAH, Zahra BELABED, Saliha RAGAD, Flora SAHARA et à notre plume Jibril DAHO**

Je ne saurai terminer sans le dédier à une personne que je respecte énormément
Mlle ASKRATNI Fatiha.

Table des matières

Introduction générale

1. Préliminaires	01
2. Motivations et objectifs	02
3. Problématique	03
4. Hypothèses	04
5. Méthodologie.....	05
6. Plan de travail.....	06

Partie I : Cadre théorique

1. Introduction	08
2. Délimitation du domaine d'étude.....	08
3. Les langues en Algérie : entre statuts officiels et pratiques sociales.....	11
3.1. Le berbère.....	13
3.2. L'arabe populaire.....	14
3.3. L'arabe classique.....	15
3.4. Le français.....	17
4. La ville entre phénomène d'urbanisation et contact de langues.....	18
4.1. La ville entre phénomène d'urbanisation.....	18
4.2. La communauté linguistique.....	20
4.3. Contact de langues.....	22
4.3.1. Représentation linguistique.....	23
4.3.2. Attitude linguistique.....	24
4.3.3. L'alternance codique.....	25
4.3.4. L'interférence.....	27
4.3.5. Le bilinguisme.....	28
4.3.6. La diglossie.....	29

Partie pratique (volet descriptif)

1. Présentation du corpus.....	30
2. La ville de Sétif comme espace urbain.....	33
3. Recueil des données et résultats des questions.....	34
4. Remarques à propos des variables.....	49
4.1. Les langues en présence selon la variable sexuelle.....	49
4.2. L'usage du français dans la rue selon la variable classe sociale.....	50
4.3. L'usage du français en famille selon la variable sexuelle.....	51
4.4. L'usage du français est différent du français standard selon la classe sociale des locuteurs.....	51
4.5. La présence de plusieurs langues lors de l'apprentissage du français selon la variable sexuelle.....	52
4.6. Les difficultés à s'exprimer en français selon la variable âge.....	53
4.7. Les difficultés rencontrées en s'exprimant en français, selon la variable classe sociale	54

Partie pratique (volet analytique)

1. La pratique langagière des résidents du centre ville de Sétif.....	55
1.1. Les représentations des locuteurs à l'égard du français.....	55
1.2. L'impact des représentations sur la pratique du français.....	58
1.3. Influence de certains paramètres extralinguistiques sur la pratique du français.....	59
2. Le français pratiqué par notre publique.....	62
Conclusion.....	65

Bibliographie

Annexes

1. Préliminaires

“Analyse sociolinguistique de la pratique du français en situation de plurilinguisme ; cas des résidents du centre ville (Sétif)” est l’intitulé de notre sujet de recherche. Cette analyse s’inscrira dans le domaine de la sociolinguistique, autrement dit, l’étude des rapports et des corrélations entre la langue et la société. Cette recherche aura comme objet l’analyse de la pratique du français dans un espace déterminé, le centre ville de Sétif.

Plusieurs recherches ont été effectuées sur les pratiques langagières de la société algérienne, notamment à l’université de Béjaia. Nous avons remarqué plusieurs thèses et mémoires. Il faut porter un regard objectif et diachronique étendu sur la question des langues, et des variations en Algérie. Un regard de ce type permet d’observer la permanence d’une composition d’un paysage linguistique proprement algérien caractérisé par la présence de trois langues (arabe avec toutes ses variantes, berbère avec toutes ses variantes et français), qui varie d’une région à une autre.

Des chercheurs et des linguistes confirment la complexité de la situation linguistique en Algérie, celle-ci est due à son histoire et à sa géographie. L’Algérie comme tous les pays du Maghreb a connu une succession des conquêtes et d’invasions: phénicienne, carthaginoise, romaine, byzantine, arabe, turque et française. Cette situation a permis la coexistence de plusieurs langues. Selon l’historien et sociologue Ibn Khaldoun :

« (...) les Berbères sont les habitants (autochtones) du littoral africain leur langue est parlée partout sauf dans les grandes villes (...) »¹.

Une présence prouvée et attestée par des sites paléolithiques, des peintures rupestres... ce qui fait de l’Algérie un pays parfaitement Amazigh, dont ses habitants sont des Amazighs nommés par la suite « *Berbères* » par les Romains.

¹IBN KHALDOUNE, cité par : Rabah KAHLOUCHE, « *Le berbère (le Kabyle) au contact de l’arabe et du français.* », Alger, 1992, p. 114

Introduction

Les langues des envahisseurs ont été bien implantées à côté du berbère, malgré la résistance de ce dernier, ce qui a engendré par la suite la coexistence de deux (2) groupes linguistiques importants : les berbérophones et les arabophones. A travers l'histoire ils se sont mêlés, mais sans pour autant négliger la langue française, qui demeure pratiquée par les deux groupes en question. Cela nous amène à parler d'une situation de plurilinguisme.

Il faut noter que depuis l'indépendance, la majorité de villes algériennes à l'instar de la ville de Sétif a assisté à des phénomènes d'urbanisations. Parmi ces phénomènes l'exode rural, c'est-à-dire un flux migratoire vers la ville. Nous avons assisté à une évolution démographique remarquable, et un élargissement exceptionnel de la ville de Sétif.

2. Motivations et objectifs

Durant notre séjour à Sétif, nous avons remarqué que les résidents de la ville recourent dans leurs quotidiens à des pratiques langagières différentes de celles des résidents des zones rurales. Ils font usage de l'arabe dialectal et du français, tout dépend du contexte, et souvent ils recourent au mélange de deux langues. C'est pourquoi nous considérons la ville comme un espace très favorable pour l'étude de contact des langues. Louis- Jean Calvet souligne à ce propos que :

« La ville, point de convergence des migrations et donc des différentes langues du pays, est un lieu d'observation privilégié pour le linguiste »²

Comme nous l'avons noté auparavant, notre recherche porte sur un espace géographique très particulier, elle s'inscrit dans le domaine de la sociolinguistique, une discipline récente dont l'objet d'étude est l'analyse des phénomènes langagiers et les relations entre la société et les pratiques linguistiques.

² L-J. CALVET., 1994, *Les voix de la ville* : introduction à la sociolinguistique urbaine, Paris, Payot, P.16

Introduction

« *Le premier domaine de la sociolinguistique a été une réflexion sur les rapports qui unissent la langue et la société : peut-on considérer que la langue d'une communauté humaine organise son expérience et conditionne sa vision du monde et sa réalité sociale, ou bien que ce sont les structures sociales qui conditionnent la langue (et en particulier son évolution) ? Dans une autre direction, la sociolinguistique examine les possibilités d'une étude parallèle des variations linguistiques et des variations sociales et leurs relations éventuelles de cause à effet.* »³.

Ce n'est évidemment pas par hasard que nous avons choisi de travailler sur *les pratiques langagières*, mais parce qu'elles se présentent comme un champ d'étude qui mérite une étude et dont l'intérêt peut apporter des nouveautés à la sociolinguistique. La linguistique ne s'intéresse qu'à la production de sujet parlant, « *la langue envisagée en elle-même et pour elle-même* ». ⁴ Les habitants de la ville de Sétif, constituent un groupe social, qui a pour caractéristique fondamentale de partager une pratique langagière particulière, qui les distingue des autres régions hors la ville.

Dans la vie quotidienne, les résidents de la ville pratiquent un bilinguisme, ils font recours à deux stratégies langagières en fonction des situations. Tantôt ils parlent arabe, tantôt ils parlent français, et tantôt ils mélangent les deux langues (arabe dialectal/ français), contrairement à l'extérieur de la ville où ces habitants se servent de l'arabe dialectal dans la vie de tous les jours, c'est-à-dire un monolinguisme.

3. Problématique

Les villes algériennes sont caractérisées par une richesse linguistique remarquable. Elles sont un lieu de diversité et de coexistence de plusieurs langues. La ville de Sétif ne fait pas exception. Elle est, en effet un terrain favorable pour l'analyse, et l'observation des pratiques langagières.

³ <http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/sociolinguistique/92346> consulté le 15/11/2013

⁴ Ferdinand DE SAUSSURE ., 1916, Cours de linguistique générale. Cité d'après ENAG/ EDITION TALANKILIT.1994, p 317.

Introduction

Dans notre enquête, nous nous sommes intéressés aux résidents du centre ville de Sétif, et leurs pratiques langagières quotidiennes, qui englobent particulièrement deux langues, l'arabe dialectal et le français.

Notre problématique s'articule sur quatre (4) questions, auxquelles nous tenterons tout au long de cette recherche, d'apporter les éléments de réponse. Il faut noter que nous nous portons un intérêt à la pratique du français des enquêtés, tout en prenant en considération l'influence de l'arabe dialectal, et les paramètres extralinguistiques des enquêtés sur leurs pratiques du français. Les quatre questions qui constituent notre problématique sont comme suit :

- Quelles sont les représentations sociolinguistiques des enquêtés envers les langues en présence ?
- Quelles sont les représentations sociolinguistiques des enquêtés envers la langue française ?
- Quelle est l'influence de certains paramètres extralinguistique sur la pratique du français ?
- Ces langues impriment-elles un cachet particulier au français utilisé par nos locuteurs au point de possibilité de parler d'un français différent du français « standard » ?

4. Hypothèses

Trois hypothèses sont proposées, compte tenu des caractéristiques des résidents de notre échantillon et la nature de l'intitulé. Ces hypothèses seront confirmées ou infirmées tout au long de la présente étude.

- Les représentations des locuteurs à propos des autres langues en présence pourraient déterminer la valeur et la place du français dans l'espace en question.
- Les variables, l'âge, le sexe, et la classe sociale pourraient déterminer le recours à des pratiques linguistiques.

- Les résidents du centre-ville de Sétif adoptent un parler particulier par rapport au français standard à cause de l'influence de certains paramètres extralinguistique tels que l'âge, le sexe et la classe sociale.

5. Méthodologie

Le choix de la méthode dans une enquête sociolinguistique se détermine selon la nature de la problématique posée. Autrement dit, chaque type d'enquête sociolinguistique se repose sur des fondements théoriques. En effet, aller sur le terrain pour collecter les données est la spécificité de la sociolinguistique et de la linguistique

En ce qui concerne notre travail, nous avons opté pour le questionnaire, et cela pour différentes raisons.

D'abord parce que le questionnaire permet de consulter un grand nombre de locuteurs auxquels il offre la latitude de pouvoir répondre librement aux questions posées.

De plus, il permet un traitement statistique des informations à un coût limité. L'enquête par questionnaire, est un outil d'observation qui permet de qualifier et de comparer l'information collectée auprès d'un échantillon de la population visée.

L.J.Calvet souligne à propos du questionnaire que :

« Le questionnaire occupe une position de choix parmi les instruments de recherche mis à contribution par la sociolinguistique, car il permet d'obtenir des données recueillies de façon systématique et se prêtant à une analyse quantitative. »⁵

6. Plan de travail

Notre travail de recherche est composé de deux parties, l'une théorique et l'autre pratique.

⁵L-J.CALVET et P. DUMONT, l'enquête sociolinguistique, Edition l'harmattan, 1999, p.15.

a. La partie théorique :

Dans cette partie, nous passerons en revues les concepts que nous jugerons utiles pour notre sujet de recherche. Ce dernier, c'est-à-dire les pratiques langagières des locuteurs du centre ville de Sétif, fait appel à plusieurs concepts et à plusieurs théories sociolinguistiques, que nous considérons comme les bases de notre étude.

Dans le premier chapitre nous étalerons la situation sociolinguistique en Algérie, qui est très complexe. Elle se caractérise selon le professeur Abdenour Arezki par « *la cohabitation de plusieurs langues, à savoir l'arabe de l'école, l'arabe dialectal, le français et le berbère avec ses variantes* ». ⁶

Nous essayerons d'expliquer le statut de chaque langue, et aussi la valeur de ces langues. Cette situation nous conduit à expliquer tous les facteurs extralinguistiques qui jouent un rôle dans l'influence des langues et la marginalisation ou la disparition des langues maternelles dans la société. A savoir, le facteur d'appartenance à une origine sociale, le sexe et l'âge.

Puis, nous allons aborder les définitions de quelques concepts sociolinguistiques, en commençant par le concept des pratiques langagières, puis nous allons présenter la politique linguistique menée en Algérie, les représentations sociolinguistiques, le concept de contact de langue, à savoir la notion de bilinguisme. Ajoutant à cela le phénomène d'alternance codique.

b. La partie pratique :

En ce qui concerne la partie pratique, nous essayerons de mener une enquête sociolinguistique dans la ville de Sétif, tout en cherchant des réponses à notre questionnement sur la pratique du français, et sur les facteurs qui poussent ces locuteurs à utiliser le français.

⁶ Abdenour AREZKI, « le rôle et la place du français dans le système éducatif algérien », in revue le français en Algérie, n°23, CNRS, umr 6039 Nice 2008, page.22, disponible en ligne sur : <http://www.unice.fr/ILF-CLRS/ofcaf/23/arezki%20abdenour.pdf>

Introduction

A cet effet, nous proposerons une série de question à nos informateurs, sous forme de questionnaire. Ce dernier se porte sur trois parties essentielles, l'une sur l'identification des formateurs, l'autre sur la question des langues en usage (pratiques langagières) et les représentations sociolinguistique de nos enquêtés vis-à-vis des langues en présence.

Dans cette partie, nous présenterons notre terrain de recherche, qui est la ville de Sétif, notre corpus, nos informateurs, et la technique de recherche. Puis l'interprétation des données qui porteront sur trois parties essentielles, l'une sur l'identification des formateurs, l'autre sur la question des langues en usage (pratiques langagières) et les représentations sociolinguistique de nos enquêtés vis-à-vis des langues en présence.

1. Introduction

Notre recherche s'inscrit dans le domaine de la sociolinguistique, qui est un champ disciplinaire très vaste. Pour cela, il nous paraît nécessaire, de passer en revue certaines définitions de notre thème de recherche.

Dans cette partie, nous commencerons par la délimitation du domaine d'étude, ensuite nous allons parler du paysage linguistique en Algérie. C'est-à-dire du statut des langues en présence, le berbère, l'arabe classique (arabe de l'école) l'arabe populaire et le français.

Notre travail s'effectuera dans un milieu urbain multilingue, il est donc nécessaire de focaliser notre recherche sur les concepts que nous avons jugés incontournables tels que la communauté linguistique, le contact de langues, les représentations linguistiques, les attitudes linguistiques, l'alternance codique, l'interférence, le bilinguisme. Il s'agit de mettre l'accent sur l'influence des facteurs extralinguistiques sur les pratiques linguistiques.

2. Délimitation du domaine d'étude

La sociolinguistique est une discipline qui s'intéresse aux relations entre la langue et la société. Elle a connu ces dernières années une extension remarquable, ce qui lui a permis de se démarquer des études linguistiques antérieures. En outre, elle est considérée comme la plus importante de toutes les disciplines linguistiques. Elle a connu une évolution particulière. Nous avons toujours tendance à définir la sociolinguistique par opposition à la linguistique, alors que ces deux disciplines se superposent et se complètent.

Ferdinand De Saussure, le père de la linguistique, dans son ouvrage posthume « Cours de linguistique général » a défini les grandes tâches de cette science. La linguistique ne doit s'intéresser qu'à l'aspect interne de la langue. C'est-à-dire, que l'intérêt que porte la linguistique est basé sur le principe de l'immanence, sans faire appel aux éléments externes de la langue.

Partie théorique

A ce propos, toujours dans son ouvrage posthume « *Cours de linguistique générale* » Ferdinand de Saussure souligne que :

« *Notre définition de la langue suppose que nous en écartons tout ce qui est étranger à son organisme, à son système, en un mot tout ce qu'on désigne par le terme de linguistique externe* »¹

Ferdinand De Saussure écarte, dans son étude de la langue, tout élément externe au système linguistique. La linguistique saussurienne a pour unique et véritable objet d'étude la langue. Elle fait appel à l'étude synchronique. Elle utilise dans sa démarche la méthode descriptive.

En revanche, la sociolinguistique est venue pour étudier et expliquer certains points relatifs à la langue, que la linguistique n'a pas soulevée, telle que l'influence des éléments extérieurs à la langue sur le fait langagier.

Antoine Meillet, le précurseur de la sociolinguistique, propose une linguistique qui inclut, dans son étude de la langue, tous les éléments renvoyant à son contexte social. Il soutient que :

« *En séparant le changement linguistique des conditions extérieures dont il dépend, Ferdinand de Saussure le prive de réalité ; il le réduit à une abstraction qui est nécessairement inexplicable* »²

En d'autres termes, Antoine Meillet voit que le changement que pourrait avoir une langue est l'effet de son contexte. Pour lui, la sociolinguistique s'intéresse à la parole en tant qu'acte individuel, et opte pour la méthode expérimentale qui consiste à se rendre sur le terrain pour mener des enquêtes et collecter des données. C'est ce que nous expliquent P. Dumont et B. Maurer dans cette citation :

¹ Ferdinand. DE SASSURE, *cours de linguistique générale*, édition TALANTIKIT, Béjaia, 2002, p.33

² Antoine. MEILLET, comment les mots changent de sens, cité dans la sociolinguistique de L.J.Calvet, édition Que sais-je ?, 2001, p. 6

Partie théorique

« [...] Dès le cours de linguistique générale, F. de Saussure reconnaissait à la langue un caractère social indubitable, mais condamnait la parole à être exclue du champ d'études de la linguistique car trop soumise aux variations individuelles [...]. La sociolinguistique se propose donc de partir de la parole et avec elle du sujet parlant [...]. Ce sujet est alors réinscrit dans un contexte social, celui dans lequel il vit et parle [...]. La sociolinguistique se devait d'être une linguistique de terrain [...] »³

A partir de ce principe, deux méthodes d'enquêtes sont apparues dans les recherches sociolinguistiques.

- La macrosociolinguistique, une méthode se basant sur l'observation directe et sur des entretiens dirigés auprès d'un échantillon représentatif du public visé dans la recherche. Elle est dite quantitative relativement au nombre assez important d'enquêtés auxquels elle fait appel.
- La microsociolinguistique qui se base sur l'observation participante et des entretiens semi-directifs. Elle est dite qualitative vu le nombre limité d'informateurs qu'elle interroge. Elle s'intéresse que de la qualité.

Notre recherche s'est effectuée dans un espace urbain (centre ville de Sétif), donc il nous faudra prendre en considération cet aspect dans l'étude que nous proposons.

Depuis fort longtemps, la ville est au centre d'intérêt des chercheurs de différentes disciplines. En effet, des historiens, des ethnologues et d'autres ont tenté de cerner la ville et de découvrir ses mystères. La ville, étant un lieu de rencontre de langues est l'endroit idéal des phénomènes langagiers. Elle devient par la suite le centre d'intérêt de plusieurs disciplines en l'abordant sous des angles différents.

En effet, la sociolinguistique étudie la langue dans son contexte social, accorde une importance particulière à la ville, qui représente un terrain riche en matière de comportement langagier de ceux qui y vivent, se côtoient et

³P.DUMONT & B.MAURER., sociolinguistique du français en Afrique francophone, 1995, pp. 3-4, disponible sur : [<http://sociolinguistiqueup.free.fr/citation.htm#fonctions>],[consulté le : 14 février 2012].

interagissent. Elle prend en charge la ville en évolution et étudie les pratiques langagières qui lui sont propres, et prend en considération ses mutations constantes. Elle est appelée communément la *sociolinguistique urbaine*. T. Bulot l'a définie ainsi : « *La sociolinguistique urbaine est une sociolinguistique des discours [...] dans la mesure où elle problématise les corrélations entre espace et langues autour de la matérialité discursive.* »⁴

Dans cette vision, la sociolinguistique urbaine s'occupe de toutes les relations que pourrait avoir l'espace avec les langues que de leurs réalités discursives. Il ajoute, toujours à propos de la sociolinguistique urbaine, que :

« *Elle est une sociolinguistique de crise, dans la mesure des mutations sociales liées à l'urbanisation, des effets de la modification du lien social, des recompositions identitaires que ces processus impliquent, et enfin, dans la mesure des conséquences [...] certes plus ou moins perçues, mais nécessairement vécues [...] de la diffusion de la culture urbaine comme modèle dominant.* »⁵

La sociolinguistique urbaine, telle qu'elle est perçue par T. Bulot, est considérée comme une sociolinguistique de crise, en raison des mutations constantes que subissent les composantes sociales, par les effets de l'urbanisation et aussi des flux migratoires.

3. Les langues en Algérie : entre statuts officiels et pratiques sociales

L'Algérie est un pays plurilingue où coexistent plusieurs langues. Le tamazight, l'arabe (populaire, classique) et le français sont les langues qui définissent la situation sociolinguistique algérienne. Safia Rahal explique cette réalité :

⁴ T.BULOT et Vincent VESCHAMBRE, « sociolinguistique urbaine et géographie sociale : Hétérogénéité des langues et des espaces », disponible en ligne [<http://books.openedition.org/pur/1924?lang=fr>], [Consulté le 22 mars 2012].

⁵ T.BULOT, « une sociolinguistique prioritaire. Prolégomènes à un développement durable urbain et linguistique », disponible sur : [<http://www.lrdp.fr/articles.php?lng=fr&pg=1007>], [consulté le 26 mars 2012].

Partie théorique

« Si la situation linguistique en Algérie est toujours problématique. Elle peut être qualifiée néanmoins de véritable laboratoire dans l'étude de la plurilinguistique puisqu'elle se caractérise par la coexistence de plusieurs langues qui sont l'arabe moderne ou standard, l'arabe algérien, le tamazight et le français. »⁶

Parmi ces langues, il n'y en a que deux qui constituent les premières langues pour les Algériens. En l'occurrence le berbère et l'arabe populaire. Sur la question des statuts, l'arabe classique occupe la fonction de langue officielle et langue nationale avec le berbère. Il y a également une langue étrangère, le français. Enfin, l'arabe dialectal demeure sans aucun statut officiel.

Sur le plan de la compréhension et de la communication, il y a en Algérie deux langues véhiculaires, et des langues vernaculaires. Commençons par définir la langue véhiculaire, L.J Calvet considère la langue véhiculaire comme : « *une langue utilisée pour la communication entre des groupes qui n'ont pas la même première langue* »⁷

Le paysage linguistique en Algérie, se caractérise par la présence de deux langues véhiculaires, l'arabe populaire et le français. Il faut signaler, par ailleurs, que le premier (l'arabe) est plus utilisé que le second (le français). Ceci s'explique par le fait que l'arabe algérien est la langue de la majorité des Algériens, alors que le français est une langue seconde, c'est-à-dire qu'il n'est pas tout à fait étranger, car il est présent sur le terrain comme la deuxième langue la plus utilisée après l'arabe populaire et le berbère.

Ainsi, le français constitue la langue des médias, des études et de la communication. Ces deux langues permettent la communication entre les Algériens soit pour ceux qui ont le berbère comme langue maternelle, soit pour ceux qui ont

⁶Safia RAHAL, « la francophonie en Algérie : mythe ou réalité ? », disponible en ligne sur : [www.initiatives.refer.org/Initiatives-2001/_notes/sess610.htm], [consulté le : 15 Janvier 2014].

⁷Jean Louis. CALVET, 1996, la sociolinguistique, Ed. Presse universitaire de France, deuxième édition corrigée, p.40

l'arabe populaire comme langue maternelle. Elles constituent aussi les deux seules langues parlées et comprises par la majorité de la population.

En revanche, toutes les variantes du berbères : le kabyle, le chaoui, le targui, le Mzab...sont considérées comme des langues vernaculaires.

3.1. Le berbère

Les locuteurs de cette langue sont présents depuis des millénaires dans l'ensemble de l'Afrique du Nord. Actuellement, cette langue (berbère) est pratiquée de l'Égypte au Maroc, voire même aux Iles Canari et dans les régions les plus reculées du désert du Sahara. Cette situation est illustrée dans les données de l'université canadienne de Laval qui affirme que : « *les Berbères occupent toute la cote de l'Afrique du nord, entre l'Egypte et l'océan atlantique* »⁸

Selon des données de l'université canadienne Laval « (...) *près du tiers, soit 8,8 millions d'Algériens (représentant ainsi 27% de la population) parlent l'une des variantes du berbère* ». Selon la même source les Berbérophones sont : « *regroupés surtout dans la capitale, Alger, et au centre du pays. On trouve aussi quelques communautés éparpillées dans le sud. Soulignons également que les Berbères sont présents dans le Sud et dans le pays voisins (Maroc, Tunisie, Mauritanie, Mali, Libye...)* »⁹.

La langue berbère en Algérie est constituée de plusieurs variantes dont la plus importante est le Kabyle, parlé en Kabylie, et dans certaines grandes villes comme Alger. Il n'en est pas de même pour le Chaoui, le Targui et le Mzab, qui sont parlés dans des espaces relativement réduits. Le Chaoui est pratiqué aux Aurès, le mozabite est utilisé dans la vallée du Mzab, le tamasheq (targui) est parlé par les touaregs dans le grand sud. Egalement, il y a le chleuh et d'autres variantes moins étendues géographiquement. Ces différents parlers constituent les premières langues de plusieurs communautés linguistiques qui comptent des millions de locuteurs.

⁸« Algérie, situation géographique et démo-linguistique », site université de Laval, en ligne sur : [www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/algerie-1demo.htm], [consulté le 10/01/2014].

⁹ Idem.

Il faut noter ici que la Kabylie est la région qui compte le plus grand nombre de berbérophones.

Selon l'encyclopédie encarta : « *La langue kabyle est le dialecte berbère parlé par le plus grand nombre des berbérophones en Algérie. Elle est vernaculaire pour la plus part des Kabyles (...)* ». ¹⁰

Toutes les variantes du berbère, sont considérées comme des langues vernaculaires, car elles ne sont pas comprises dans d'autres régions du pays, sauf dans celles où elles sont parlées. Ainsi, le kabyle est compris en Kabylie, et dans quelques régions des wilayas de Sétif, Jijel, Boumerdes, El Bordj et Alger. C'est le cas aussi pour la chaoui, le targui, le mzab, le chleuh, etc. Ces parlers ne servent pas comme langue de communication sur l'ensemble du territoire national, mais uniquement dans des régions géographiques limitées.

Le berbère a accédé au statut de langue nationale, en Algérie le 8 avril 2002, suite aux revendications des berbérophones, principalement les Kabylophones. Ces faits sont mentionnés dans les données sur l'Algérie réalisées par l'université canadienne de Laval : « *En janvier 2002, le président Abdelaziz Bouteflika a annoncé que la langue tamazight (berbère) allait devenir langue nationale en Algérie et qu'une modification de la Constitution allait être nécessaire. Finalement, le 8 avril 2002, le parlement Algérien a reconnu le tamazight comme langue nationale à côté de l'arabe. (Décret numéro 02-03 du 10 avril 2002 proclamant que tamazight est également langue nationale)* ». ¹¹

3.2. L'arabe populaire

Appelé arabe populaire, arabe dialectal ou algérien, c'est une « langue » non écrite qui descend de l'arabe classique. Dans tous les pays arabes, il y a plusieurs dialectes, soit au Maroc, en Tunisie, en Egypte, ou en Arabie Saoudite... Et l'Algérie ne fait pas exception. Le développement de cette langue s'est propagé de la péninsule arabe dans toutes les directions avec l'arrivée de l'islam. Avec le

¹⁰« Kabylie », Microsoft Encarta 2007(CD), Microsoft corporation, 2006. Encarta encyclopédie.

¹¹« Algérie, situation géographique et démo-linguistique », site université de Laval, en ligne sur : [\[www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/algerie-1demo.htm\]](http://www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/algerie-1demo.htm), [consulté le 10/01/2014].

temps, l'arabe de chaque région s'est développé indépendamment des autres endroits.

L'arabe dialectal est la langue de la majorité des Algériens. Cependant, il n'a pas de statut officiel, comme pour le berbère. Il diffère d'une région à une autre (Est, Ouest, Centre, Sud...) mais pas au point de perdre sa fonction de langue véhiculaire. Selon les données de l'université de Laval :

« Aujourd'hui la majorité des Algériens sont arabophone dans une proportion de 72% parmi les arabophones, l'arabe Algérien domine ' avec 60% de la population totale, et 83% des arabophones. Les autres arabophones parlent l'Hassanya (11,3%), l'arabe marocain (0,4%), l'arabe de Sahara (0,1%) (...) »¹².

L'arabe algérien constitue également la première langue véhiculaire devant la langue française. Il permet la communication et l'intercompréhension entre ceux qui l'ont comme première langue, et ceux qui l'ont comme deuxième langue, tels que les kabyles, les chaouis... Selon Abdenour Arezki l'arabe algérien : *« est la langue maternelle de la majorité de la population (première langue véhiculaire en Algérie) avec certes des variantes régionales qui ne constituent cependant aucun obstacle à l'intercompréhension. »¹³.*

Dans cet extrait il nous explique que même si l'arabe algérien est différent d'une région à une autre il reste toujours la première langue véhiculaire, et qui prime dans le paysage linguistique algérien.

3.3. L'arabe classique

Appelé aussi avec quelques nuances, arabe littéraire, moderne, standard, d'école, ou encore coranique. Il constitue une langue nationale d'envergure internationale. C'est la langue officielle de l'Etat algérien et de tous les pays arabes,

¹² Ibid.

¹³ Abdenour AREZKI, « le rôle et la place du français dans le système éducatif algérien », in revue le français en Algérie, n°23, CNRS, UMR 6039 Nice, 2008, p.21-31, en ligne sur : [<http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/23/AREZKI%20Abdenour.pdf>], [Consulté le 12/12/2013].

Partie théorique

de l'océan atlantique au golfe arabe. L'histoire nous a montré, que l'arrivée de la langue arabe est accompagnée avec l'arrivée de l'islam, elle est la langue du saint coran, ce qui lui donne une dimension particulière, chez les Musulmans en général et chez les Arabes en particulier. Dans ce sens Abdenour Arezki écrit que :

« L'arabe classique doit sa présence à l'islam auquel elle sert de courroie de transmission. Associée à la religion, langue de la révélation du Coran, elle est détentrice selon certains religieux d'une sorte de "légitimité divine". C'est une langue essentiellement écrite et absolument incompréhensible à l'oral pour un public arabophone illettré »¹⁴

L'arabe classique, n'est la première langue d'aucune communauté linguistique en Algérie ou dans un autre pays arabe. Gilbert Grandguillaume rajoute à ce propos que : *« la langue arabe écrite (dite littéraire ou littérale ou classique) n'est pas une langue de conversation courante, sauf entre lettrés qui ne peuvent communiquer autrement moyennement quoi elle demeure véritablement internationale, étant la même dans tous les pays arabes, qu'elle soit écrite dans la presse ou dans les livres ou parlée à la radio ou à la télévision : elle est de ce fait un instrument précieux de communication et de cohésion interarabe. »¹⁵*

Selon G. Grandguillaume, la langue arabe constitue un atout pour une éventuelle union entre les Etats arabes. La présence de l'arabe en Algérie est favorisée par une politique d'arabisation appliquée par l'Etat dès l'indépendance. Elle a pris de l'ampleur dans les années 90. Ce fait est illustré par le haut conseil de la francophonie.

¹⁴Abdenour AREZKI, « le rôle et la place du français dans le système éducatif algérien », in revue le français en Algérie, n°23, CNRS, UMR 6039 Nice, 2008, p.21-31, en ligne sur : [<http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/23/AREZKI%20Abdenour.pdf>], [Consulté le 12/12/2013].

¹⁵ Gilbert GRANDGUILLAUME, « langue, culture est identité national au Maghreb », in peuple méditerranéens, n°9, oct.-déc. 1979, 3-28, disponible en ligne sur : http://grandguillaume.free.fr/ar_ar/lidenti.

« La loi du 17 décembre 1996, sur la généralisation de l'arabe littéral dans le pays, est entrée en vigueur le 5 juillet 1998, engendrant un débat passionné. Cette réforme, en effet, touche aux racines même de l'identité algérienne ; pays où se côtoient la langue berbère, l'arabe dialectal et le français (...) ».¹⁶

Dans cet extrait, nous comprenons que l'objectif principal de cette politique linguistique est la généralisation de l'utilisation de l'arabe classique. Ce qui constitue réellement un danger pour la diversité linguistique et culturelle de l'Algérie. Malgré cette politique d'unification le berbère, l'arabe populaire et le français s'imposent sur le terrain linguistique algérien.

3.4. Le français

C'est une langue internationale, et sa présence en Algérie revient à un facteur historique majeur : la colonisation. La France a conquis l'Algérie dès 1830 en avançant le motif de nettoyer la méditerranée des corsaires algériens et turcs. Cette occupation a été préparée et mise en œuvre sous le règne de Charles X. Cette occupation de cent trente deux ans a modifié profondément l'aspect sociolinguistique de l'Algérie.

Ces événements sont expliqués dans « Les données sur l'Algérie » de l'université canadienne de Laval : « *La conquête de l'Algérie s'inscrivait dans une tentative de restaurer l'autorité royale remise en question dès 1827. Sous prétexte de se débarrasser des corsaires turcs de méditerranée, Charles X prépara, à mi-décembre de 1829, une expédition d'envergure afin de conquérir l'Algérie qui était sous la souveraineté du sultan turc d'Istanbul depuis trois siècles, sous le nom de « Régence d'Alger »*¹⁷.

Même si la langue française est présente partout, dans des contextes formels (administrations, médias...) et informels (langue d'expression et langue

¹⁶ Le haut conseil de la francophonie, Etat de la francophonie dans le monde. Données 1997-1998 et 6 études interdites, la documentation française, Paris, 1998, p28

¹⁷ « Algérie, situation géographique et démo-linguistique », site université de Laval, en ligne sur : [www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/algerie-1demo.htm], [consulté le 10/01/2014].

véhiculaire), elle n'a pas de statut officiel sauf comme langue étrangère. L'Etat n'a pas reconnu son existence sur le terrain. Du moins officiellement, bien que le président et ses ministres l'utilisent dans leurs discours solennel. Le journal officiel est publié dans les deux langues, arabe classique et le français mais non en langue berbère, malgré que cette dernière soit une langue nationale, tandis que le français n'est, ni langue nationale ni langue officielle.

Dans cette perspective, Foudil Cheriguen commente cette situation : « *Bien que reléguée au rang de langue étrangère, les textes ne lui accordent pas une mention implicite dans les Chartes (même si le terme n'est jamais cité). Elles évitent soigneusement de l'employer* »¹⁸

Selon Foudil Cheriguen, la langue française est reconnue en Algérie implicitement : par les discours des hommes politiques, le journal officiel, la presse (écrite et orale) étatique...

4. La ville entre phénomène d'urbanisation et contact de langues.

4.1. La ville phénomène d'urbanisation

En sociolinguistique, le terme *urbanisation* ne présente pas uniquement un regroupement d'une masse importante d'individus dans un même espace géographique. T.Bulot affirme dans ce passage que : « *Le terme urbanisation ne peut pas être compris comme le seul accroissement quantitatif de la densité de l'habitat et de la diffusion d'une culture urbaine ; il renvoie à une dislocation première et situé des rapports entre la morphologie urbaine et la fonction sociale des espaces spécifiques d'un point de vue sociologique et, sur les aspects langagiers, à une recomposition complexe des espaces autour de la mobilité spatiale qui agit à la fois sur les comportements et les représentations* »¹⁹

¹⁸ Foudil CHERIGUEN (1997), cité par Abdenour AREZKI dans « le rôle et la place du français dans le système éducatif algérien », in revue le Français en Algérie, N°23, CNRS, UMR 6039 Nice, 2008, page.25, disponible en ligne sur : <http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/23/AREZKI%20Abdenour.pdf>

¹⁹Terry. BULOT, « *Pour une gestion durable des rapports entre le local et le global (intervention et sociolinguistique urbaine)* », dans Klaeger Sabine/Thôrle Britta (éds.), *Sprache(n), identité, Gesellschaft*. Stuttgart, 63-72, dsiponible en ligne sur : [http://sociolinguistique-urbaine.com/spip.php?rubrique4], [consulté le 20 Décembre 2013]

Partie théorique

L'urbanisation en sociolinguistique, pour ainsi dire, désigne aussi une rupture des liens sociaux qu'entretiennent les espaces en question, ainsi des changements au niveau des pratiques linguistiques, agissant sur les comportements linguistiques des individus qui y résident et leurs représentations sociolinguistiques.

Attardons-nous à présent sur l'espace en question, celui de *la ville* qui, depuis des siècles a attiré l'attention de plusieurs chercheurs. Cette notion désigne un espace géographique bien déterminé qui abrite une population assez importante dans une dense agglomération. C'est un lieu de rencontre des peuples et d'échanges culturels, civilisationnels.

La ville dispose d'une acception plus large. Ainsi, T. Bulot l'a défini ainsi :

« La ville est à la fois un espace commun, un espace unifiant, mais aussi un espace de ségrégation, de relégation, des parlures et des populations. »²⁰

Autrement dit, la ville ne serait pas seulement cet espace de rencontre rassemblant les diversités, mais aussi un territoire d'affrontement et de conflits des populations, des cultures et des formes d'expressions.

De nombreuses disciplines accordent une grande importance à la ville telles que la sociologie, l'anthropologie, ainsi que la sociolinguistique. Cette dernière s'intéresse à la ville d'un point de vue social et linguistique. D'ailleurs, cela a donné naissance à la sociolinguistique urbaine.

La ville se définit désormais en fonction des rapports que pourrait avoir la société urbaine avec les langues en présence et toutes les pratiques langagières relatives au milieu urbain.

T. Bulot ajoute que :

« ...la ville est certes en espace social, mais plus encore un espace énonciatif qui donne sens et valeur à l'ensemble des pratiques. »²¹

²⁰ Terry. BULOT, « culture urbaine et diversité sociolinguistique : une identité en mouvement entre le local et le global », université de Rennes 2, disponible en ligne sur : [<http://perso.univ-rennes2.fr/thierry.bulot>], [consulté le : 10 Décembre 2013].

Cela nous renseigne sur le caractère social de la ville impliquant un certain nombre de valeurs et de pratiques discursives.

Ainsi, la ville représente un concept complexe vu de différentes manières, comme le souligne encore T. Bulot en disant que :

« Non seulement chacun peut percevoir différemment l'espace urbain, mais plus encore l'espace urbain communautaire est traversé par des fractures qui le constituent, par des discours qui le produisent »²²

De telle sorte que la ville se conçoit et se définit selon les discours que l'on en produit ; selon les pratiques langagières émises en son sein.

D'ailleurs, au cours de son évolution et par l'émergence de l'urbanisation, la ville devient un lieu de confrontation des langues vu le conflit interminable de ses habitants locaux et étrangers. Comme nous le fera remarquer L.J.Calvet dans ce passage :

« Or cette lente constitution de la ville a des retombées linguistiques et les migrants, qu'ils soient de l'intérieur (de la campagne) ou de l'extérieur (les étrangers), viennent en ville avec leurs langues et composent ainsi un milieu urbain fortement plurilingue »²³

Les résidents du centre ville de Sétif forment une communauté linguistique assez large. C'est notre objet d'étude.

4.2. La communauté linguistique

Le concept de communauté linguistique renvoie à un ensemble d'individus unis par des liens sociaux vivant dans un même espace géographique et qui

²¹ Ibid.

²² Terry .BULOT, l'essence *sociolinguistique des territoires urbains : un aménagement linguistique de la ville ?*, université de Rennes 2, disponible en ligne [<http://www.cairn.info/revue-cahiers-de-sociolinguistique-2001-1-page-5.htm>], [consulté le 26 mars 2012].

²³ Jean Louis. CALVET, *les voix de la ville, introduction à la sociolinguistique urbaine*, France, Edition Payot, 1994, p.58-59

partagent les mêmes pratiques langagières. Un concept que J. Simonin, le définit dans la présentation de l'ouvrage de J.J.Gumperz comme suit :

« La communauté linguistique forme un ensemble langagier porté par un groupe social repérable selon certains descripteurs sociologiques stables, bien établis et qui manifestent des performances langagiers structurellement hétérogènes »²⁴

C'est-à-dire que les individus qui forment la communauté linguistique partagent des affinités sociologiques remarquables qui leur concèdent une activité langagière diversifiée et distincte.

Il faut souligner que c'est W. Labov qui a utilisé ce concept de communauté linguistique en le définissant ainsi :

« Il serait faux de concevoir la communauté linguistique comme un ensemble de locuteurs employant les mêmes formes. On la décrit mieux comme étant un groupe qui partage les même normes quant à la langue »²⁵

Autrement dit, la communauté linguistique ne doit pas être presque seulement comme un ensemble de locuteurs partageant les mêmes évaluations formelles, mais aussi comme une masse d'individus qui utilisent les mêmes pratiques qui correspondent à la norme sociale.

Une définition qui ne serait pas applicable dans notre cas puisqu'il s'agit d'une population vivant dans un milieu urbain et donc soumise à la dislocation des liens sociaux et les altérations au niveau du langage (nous l'avons souligné en définissant la ville). En d'autres termes, tous les résidents de la ville de Sétif (locaux et étrangers) ne forment pas une communauté linguistique au sens propre. Cela justifie d'ailleurs, le choix que nous avons effectué en n'interrogeant que les résidents du centre ville que nous estimons comme un ensemble d'individus vivant ensemble, possédant une histoire commune et liés par des liens sociaux.

²⁴ J.SIMONIN dans *sociolinguistique interactionnelle*, une approche interprétative, de J.J. Gumperz, Edition l'Harmattan, 1989, p07

²⁵ William. LABOV, dans *introduction à la sociolinguistique*, d'Henri BOYER, Edition Dunod, Paris, 2001, p23

Contentons-nous de cela et considérons que nos enquêtés (résidents du centre ville de Sétif) forment une communauté linguistique dans un milieu urbain plurilingue.

4.3. Contact de langues

L'espace de notre recherche s'affiche plurilingue, il contient principalement trois langues, l'arabe dialectal, l'arabe classique et le français.

Considérant que l'arabe dialectal est la première langue des résidents du centre ville de Sétif, il en résulte que les deux autres langues sont venues ultérieurement pour prendre place dans cet espace. Ceci est le résultat de contact de langue, considéré en sociolinguistique comme un phénomène répandu dans les milieux plurilingues.

Pour comprendre ce phénomène, il est nécessaire de nous référer à L.J Calvet qui avance que : *« Il y aurait, à la surface du globe, entre 6000 et 7000 langues différentes et environ 200 pays. Un calcul simple nous montre qu'il y aurait théoriquement environs 30 langues par pays, et si la réalité n'est à ce point systématique (certains pays comptent moins de langues et d'autres beaucoup plus), il n'en demeure pas moins que le monde est plurilingue en chacun de ses points et que les communautés linguistiques se côtoient, se superposent sans cesse. Ce plurilinguisme fait que les langues sont constamment en contact peut être l'individu (bilingue, ou en situation d'acquisition) ou la communauté. Et le résultat de ces contacts est l'un des premiers objets d'étude de la sociolinguistique »*²⁶

Ainsi, le phénomène *du contact de langues* s'impose ordinairement dans toutes les communautés, se traduisant par l'apparition d'autres phénomènes tels que le bilinguisme, l'alternance codique, la diglossie, etc.

Ce phénomène est le résultat de plusieurs facteurs notamment les échanges culturels et civilisationnels entre les populations. Sans oublier aussi le facteur historique et le phénomène de la colonisation, où le colonisateur impose sa langue.

²⁶ Louis. Jens. CALVET, *la sociolinguistique*, éditions Que sais-je ? Puf, 2011, p.17

Selon Weinreich, le contact de langue « *inclut toute situation dans laquelle une présence simultanée de deux langues affecte le comportement langagier d'un individu* »²⁷

Dans cette optique, le contact et la confrontation des langues dans le même espace peuvent exercer une influence, de manière directe ou indirecte, sur la pratique langagière de l'individu ou de toute la communauté, et cela, en fonction des représentations et des attitudes linguistiques que se fait l'individu à propos de ces langues.

4.3.1. Représentation linguistique

L'analyse de la notion de *représentation* se base essentiellement sur l'analyse du contenu, et des formes de discours épilinguistiques, où le locuteur exprime plus ou moins directement ses sentiments, et ses opinions sur le langage. Ce concept (représentation) est lié pratiquement au concept de *la sécurité et de l'insécurité* linguistique. Autrement dit, les deux concepts sont systématiquement présents chez tous les locuteurs, et la présence de l'un implique la présence de l'autre.

En effet, chaque locuteur possède une représentation de son propre parler, et celui d'autrui. C'est comme une impression envers le sujet. Dans ce sens, Catherine Kerbrat-Orecchioni souligne que :

« *Une représentation tout d'abord : on imagine souvent que l'on parle d'une manière, alors que réellement on parle d'une autre. Une opinion ensuite : nous estimons que telle manière de parler correspond à tel statut social, à tel état d'esprit, à tel caractère, etc. (...) on peut écouter la voix de plusieurs et se faire une idée de leur honnêteté, de leur aptitude à commander, de leur caractère sympathique, sur la base de leur pratique* »²⁸

²⁷ HAMERS J.F., 1997, Contact des langues, dans M.-L. Moreau (éd.) sociolinguistique concepts de base. Liège, édition Mardaga, P.94.

²⁸ CATHERINE. KERBAT-ORRECCHIONI, *le discours en interaction*, édition Armand Colin, 2005, p30

Ainsi, lors d'une conversation quelconque, l'interlocuteur, non seulement il assimile les messages de son émetteur, mais aussi développe des représentations, des prédispositions psychiques, qui peuvent être valorisantes ou dévalorisantes pour le déroulement de la conversation.

Autrement dit, ces représentations exercent une forte influence sur le comportement langagier des individus d'une communauté linguistique.

4.3.2. Attitude linguistique

Nous parlons d'attitude linguistique lorsque nous portons un jugement, qu'il soit positif ou négatif, à propos d'une langue ou d'une pratique langagière quelconque. Autrement dit, c'est l'ensemble des jugements liés aux sentiments qu'adoptent les individus à l'égard des langues et leurs variantes

L.J.Calvet, à propos de concept *attitudes linguistique* souligne dans son ouvrage « la sociolinguistique » que :

« Tout un ensemble d'attitudes, de sentiments des locuteurs face aux langues, aux variétés de langue et à ceux qui l'utilisent, et qui rendent superficielle l'analyse de la langue comme un simple instrument(...) alors que les attitudes linguistiques ont des retombées sur le comportement linguistique »²⁹

Comme nous venons de le voir dans cette citation, *l'attitude linguistique*, est considérée par Calvet comme un jugement subjectif qui implique des effets sur le comportement linguistique des locuteurs. Des effets pouvant exercer une influence plus au moins directe sur l'individu selon les valeurs attribuées aux langues ou à leurs variantes, positives ou négatives, mettant l'individu dans une situation de *sécurité* ou d'*insécurité linguistique*.

Le concept d'insécurité linguistique est souvent lié aux concepts de la norme et d'attitude linguistique. Le locuteur est dans un état d'insécurité linguistique lorsqu'il prête attention à la distance entre la norme dont il a hérité et la norme dominant le marché linguistique. Ensuite, il développe une attitude négative

²⁹ L.J.CALVET, *la sociolinguistique*, [1993], édition Que sais-je ? Puf, 1996. p46

vis-à-vis de son propre parler et il adopte un autre parler qu'il considère comme norme.

En effet, L.J.Calvet définit ce phénomène ainsi :

« *On parle de sécurité linguistique lorsque, pour des raisons sociales variées, les locuteurs ne se sentent pas mis en question dans leur façon de parler, lorsqu'ils considèrent leur norme comme la norme. A l'inverse, il y a insécurité linguistique lorsque les locuteurs considèrent leur façon de parler comme peu valorisante et ont en tête un autre modèle, plus prestigieux, mais qu'ils ne pratiquent pas* »³⁰.

C'est dans ce sens où les locuteurs qui utilisent leur parler et qu'ils le qualifient comme prestigieux sont dans la sécurité linguistique. Par ailleurs, ils sont en insécurité linguistique ceux qui ne pratiquent pas leur parler en raison du jugement négatif qu'ils lui ont attribué et qui, par conséquent, optent pour un autre parler qu'ils considèrent comme plus valorisé.

4.3.3. Alternance codique

Parmi les phénomènes résultant de la coexistence des langues dans un même territoire géographique, nous trouvons le *mélange de langues* et *alternance codique*. Ce sont deux concepts qui sont légèrement différents et qui se manifestent lorsqu'un locuteur utilise deux ou plusieurs langues en même temps.

Le *mélange de langues*, ou code *mixing* en anglais, c'est lorsqu'un locuteur passe d'une langue à une autre, c'est-à-dire en utilisant une phrase entière avec une langue suivie d'une autre phrase (entière) avec une autre langue. En revanche, dans l'*alternance codique* ou code *switching* en anglais, le locuteur utilise dans une même phrase, tantôt une langue, tantôt une autre, c'est-à-dire deux langues dans une phrase. J.J.Gumperz, dans son ouvrage, « la sociolinguistique interactionnelle », définit l'alternance codique comme suit :

³⁰ L.J.CALVET, *la sociolinguistique*, [1993], édition Que sais-je ? Puf, 1996. p50

« *L'alternance codique dans la conversation peut se définir comme la juxtaposition, à l'intérieur d'un même échange verbal, de passant où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents. La plus souvent l'alternance prend la forme de deux phrases qui se suivent* »³¹

De ce fait, J.J.Gumperz, souligne que *l'alternance codique* est une stratégie de communication caractérisée par le passage d'une langue ou d'une variété à une autre dans une même interaction verbale. C'est-à-dire que l'alternance peut avoir lieu de deux façons, soit entre deux systèmes linguistiques indépendants, soit entre deux variétés d'une seule et unique langue.

Cependant, J.F. Hamers et M. Blanc notent à propos du *code mixing* que : « *Il est caractérisé par le transfert d'éléments d'une langue (Ly) dans la langue de bas (Lx) ; dans l'énoncé mixte qui en résulte, on peut distinguer des éléments de (Lx) qui font appel à des règles des deux codes. (...) le mélange de codes transfère des éléments linguistiques et pouvant aller de l'item lexical à la phrase entière ; si en qu'à la limite, il n'est pas toujours facile de distinguer entre le code-mixing ou le code switching* »³²

Dans cette vision, les auteurs de cette citation, avouent que la distinction entre l'alternance codique et le mélange de codes est extrêmement difficile. Cela est dû au fait que l'alternance codique est prise d'un point de vue psychologique alors que le code mixing est pris d'un point de vue linguistique.

P. Gardner Chloros note à ce propos que :

« *La distinction entre code switching et code mixing est difficile à comprendre puisque la définition du premier est donnée en termes psychologiques et celle du deuxième en termes linguistiques.* »³³

³¹ J.J.GUMPERZ, *sociolinguistique interactionnelle*, édition Harmattan, 1989, p.57

³² J.HAMMER et M.BLANC cité par Mme Safia ASSELAH in *pratique linguistique, trilingue (arabe-kabyle-français) chez les locuteurs Algériens*, université d'Alger9, 1994, p.89

³³ P.GARDNER CHLOROS : *code switching approche principale et perspective dans la linguistique*, vol 19, fasc2, 1983, p178

J.J. Gumperz propose une classification de l'alternance codique, selon le placement des segments alternés, intraphrastique, interphrastique, ou extraphrastique.

- Elle est intraphrastique, lorsqu'un élément ou un segment d'une langue qu'on appellera « langue1 », apparaît à l'intérieur d'un syntagme d'une autre langue « langue2 ».
- Elle est interphrastique, lorsque nous trouvons un syntagme ou même une phrase d'une langue « langue1 », dans un énoncé d'une autre langue « langue 02 ».
- Enfin, elle est extraphrastique lorsque les segments alternés sont des expressions idiomatiques, des proverbes.

4.3.4. L'interférence

Le contact de langue engendre plusieurs phénomènes langagiers, et parmi ces phénomènes nous avons l'interférence. Cette dernière se définit comme un accident de bilinguisme. En d'autres termes, c'est l'utilisation inconsciente, par un locuteur, d'un élément appartenant à une langue donnée dans une autre langue.

A ce propos, F.Hamers souligne dans l'ouvrage de Moreau que :

« Le terme d'interférence se réfère aussi bien à l'interaction de deux processus psycholinguistique, qui fonctionnent habituellement de façon indépendante chez un individu bilingue, qu'au produit linguistique non conscient de cette interaction. Ce produit se définit dans tous les cas comme une déviation par rapport aux normes des deux langues en contact »³⁴

Dans ce sens l'interférence est le résultat de l'interaction de deux ou plusieurs systèmes linguistiques. Elle se manifeste, inconsciemment et involontairement sur le plan psychologique et linguistique chez l'individu bilingue.

³⁴ Josiane F.HAMERS dans *sociolinguistique : concepts de base* de M.L.MOREAU (éd), Mardaga, 1997, p178

De ce fait, l'individu en question, produira des énoncés qui échappent aux normes des systèmes linguistiques en interaction.

Dans le même ordre d'idée, Hamers ajoute que :

« L'interférence se manifeste surtout chez des locuteurs qui ont une connaissance limitée de la langue qu'ils utilisent et elle prend de moindres proportions à mesure que le bilinguisme s'équilibre. Elle se manifeste davantage dans la langue seconde que dans la langue maternelle ; mais on constate aussi des effets de la langue seconde sur la langue maternelle, en particulier lorsque la pression sociale de la seconde langue est forte, et que les locuteurs y sont constamment exposés... »³⁵

Autrement dit, les locuteurs qui maîtrisent partiellement leurs langues sont généralement ceux qui les interfèrent. Habituellement, cette interférence apparaît fortement dans la langue seconde. Toutefois, cette dernière pourrait avoir une influence sur la langue première dans le cas où la langue seconde est privilégiée davantage par rapport à l'autre par les individus bilingues.

4.3.5. Le bilinguisme

Le bilinguisme est un autre phénomène qui découle du contact de langues. On parle de bilinguisme lorsqu'un individu parle ou maîtrise deux langues d'une manière égale. Pour mieux éclaircir ce phénomène, nous prenons l'exemple d'un locuteur qui utilise deux langues différentes. On considère que ce locuteur est dans une situation de bilinguisme si les deux langues utilisées sont placées sur un même pied d'égalité. Toutefois, si nous reprenons les termes de William F. Mackey³⁶ il y aurait deux types de bilinguisme à savoir :

- *Un bilinguisme collectif* qui ne représente pas forcément la somme de tous les individus bilingues, mais qui englobe l'état, la tribu, la famille, etc. dont l'objectif est d'assurer l'intercommunication entre ses membres.

³⁵ Idem

³⁶ William F. MACKAY dans *sociolinguistique ; concepts de base*, de M.L. MOREAU, éditions Mardaga, 1997, p61.62.63

- *Un bilinguisme individuel* qui englobe les grandes différences de compétence et de comportement dans chacune des langues qu'utilise l'individu.

De plus, la compétence des individus bilingues découle des conditions de leurs acquisitions. Toutefois, la compétence bilingue chez les individus est rarement égale dans les différentes langues, elle se différencie aussi d'un individu à un autre. Elle ne détermine pas souvent le fait langagier du moment qu'un bilingue peut passer continuellement d'une langue à une autre, sans les confondre. Mais il est possible que d'autres individus peuvent confondre les deux langues quand leur discours dans l'une des langues contient des éléments provenant de l'autre.

Lorsqu'il s'agit de plus de deux langues maîtrisées par les locuteurs d'une même communauté linguistique, nous parlons de multilinguisme ou de plurilinguisme.

4.3.6. La diglossie

Enfin en sociolinguistique, nous parlons aussi de la notion de diglossie, un autre phénomène qui découle du contact de langues, qui se définit comme la présence simultanée, dans un même espace géographique, de deux variantes linguistiques avec des statuts différents, une variété haute et une variété basse, et cela pour des raisons politiques et historiques. Ces deux variétés peuvent être des dialectes d'une même langue ou bien appartenir à deux langues différentes.

Henri Boyer, dans son célèbre Ouvrage, *introduction à la sociolinguistique*, a cité la définition de la diglossie selon Psichari. Ce dernier la définit ainsi :

« Une configuration linguistique dans laquelle deux variétés d'une même langue sont en usage, mais un usage décalé parce que l'une des variétés est valorisés par rapport à l'autre »³⁷

En effet, la diglossie se manifeste au niveau de deux variétés dont l'une est valorisée par rapport à l'autre.

³⁷ Henry BOYER, introduction à la sociolinguistique, édition Dunod, Paris, 2001, p48

1. Présentation du corpus

Notre corpus d'analyse est constitué d'un questionnaire que nous avons soumis à nos enquêtés. Comme nous l'avons souligné auparavant, il comporte des questions ouvertes et des questions fermées. Ces dernières permettent de laisser la liberté aux locuteurs de répondre aux questions. Ce qui nous permet d'avoir une vision claire sur la pratique de la langue française des résidents du centre ville de Sétif, ainsi que de leurs représentations linguistiques à l'égard de cette langue, en contact avec l'arabe de l'école et de l'arabe populaire.

Les questions touchent d'une manière générale tous les aspects relatifs à l'usage de la langue française au centre ville de Sétif. Un usage qui est, d'une part, conditionné par la présence simultanée de deux autres langues principales, à savoir l'arabe populaire et l'arabe de l'école, et d'autre part, un usage influencé par certains paramètres extralinguistiques tels que l'appartenance à une classe sociale, l'âge et le sexe des locuteurs.

Le questionnaire s'articule autour :

a) Des questions liées à l'usage des trois langues en présence selon des situations de communication différentes (conversations familiales, au travail, ou études, discussion entre amis et dans la rue). D'autres liées aux choix entre ces langues, selon la préférence des locuteurs, avec explication de leur classement.

b) Des questions portent sur la possibilité de recourir à plusieurs langues en même temps par les locuteurs, quelles sont ces langues et pourquoi ce recours ?

c) Des questions portant sur les difficultés des locuteurs en s'exprimant en français ainsi que les caractéristiques du parler utilisé par les résidents du centre ville de Sétif par rapport au français standard.

Nous estimons avoir cerné d'une manière générale tous les aspects relatifs à la pratique du français des résidents du centre ville de Sétif.

Ce questionnaire contient quatorze 14 questions.

Partie pratique : Volet descriptif

Français ...

arabe classique ...

autre ...

9. Que représente pour vous la langue française ?

Outils de communication : ...

Outils de travail : ...

Autre :

Pourquoi ?

10. Y a-t-il des situations où vous faites recours (utilisez) plusieurs langues en même temps ?

Oui

Non

Si oui, dans quelles situations ?

11. Vous faites recours à l'utilisation de deux langues ?

Oui ...

Non ...

Si oui, lesquelles ?

12. Trouvez-vous des difficultés lorsque vous vous exprimez en français ?

Oui ...

Non ...

Si oui, à quel niveau ?

13. La présence de plusieurs langues vous gêne ou bien vous aide dans l'apprentissage du français ?

Vous gêne : ...

vous aide : ...

Expliquez :

.....

14. Pensez vous que votre pratique du français est différente par rapport au français standard ? Oui : ...

Non : ...

Si oui sur quel plan ?

Partie pratique : Volet descriptif

Nous l'avons distribué à des locuteurs du centre ville, des étudiants, des commerçants, des chômeurs..., d'un âge allant de 22 ans à 68 ans, auxquels nous expliquons d'abord le but de l'enquête, les questions auxquelles ils ont affaire en leur assurant l'anonymat, et enfin tout en leur donnant assez de temps pour pouvoir répondre aisément et librement à toutes les questions posées.

Il faut noter qu'avant de remettre le questionnaire, nous nous assurons tout d'abord qu'il est un résident du centre ville de Sétif.

Nous nous sommes contentés de quarante 40 locuteurs. C'est dû à la réticence des gens quant à notre sollicitation, ainsi qu'au fait qu'un nombre supérieur à celui-là nous exigera un temps considérable dans l'analyse des données.

Nous tenons à préciser pour le recueil des 40 questionnaires, il nous a fallu distribuer environ 60 exemplaires. D'abord, parce que les locuteurs n'ont pas répondu à toutes les questions. Aussi, il y a des locuteurs auxquels nous avons remis le questionnaire, mais ils ne l'ont pas resitué.

2. La ville de Sétif comme un « espace urbain »

La ville de Sétif est un espace d'une densité populaire assez importante répartie en différents quartiers. Comme nous l'avons souligné auparavant, dans notre enquête nous nous intéressons qu'aux résidents du centre ville.

La population Sétifienne est relativement jeune. La moyenne d'âge est de 35 ans, ayant des activités libérales comme activités principales, la plus importante étant le commerce.

Autrement dit, la majorité des jeunes accorde une grande importance au commerce, le nombre important des importateurs dans cette ville permet l'exercice de cette activité (le commerce) et de connaître une évolution et une croissance remarquables.

Les activités commerciales, qu'a connues la ville de Sétif, ont apporté beaucoup d'avantages à sa population sur plusieurs plans : linguistique, culturel,

économique, etc. De ce fait, les résidents de cette ville, précisément ceux du centre ville, pratiquent une autre langue ; le français.

Toutefois, cette population exerce plusieurs activités dans les différents domaines ; la fonction publique, le secteur industriel, économique... Tout cela, destine cette ville à un développement assez important dans plusieurs domaines, notamment le domaine économique et culturel.

De plus, la ville de Sétif dispose d'infrastructures éducatives ; les universités, les écoles étatiques, les écoles privées, les écoles de langues étrangères, les espaces culturels (musée, maison de culture, bibliothèque, le cinéma...), ainsi que de plusieurs institutions sportives, administratives, culturelles, commerciales...

3. Recueil de données et résultats des questions

Dans cette partie, nous allons présenter, sous forme de tableaux et de diagrammes, les données recueillies de notre enquête sur le terrain. Nous allons schématiser le contenu des réponses de nos enquêtés, pour faciliter la tâche et avoir une vision bien claire de toutes les données.

Cette présentation sera accompagnée de quelques explications et de commentaires.

Questions N°01 : l'âge des locuteurs.

Nous avons choisi des locuteurs dont l'âge de 22 ans et plus.

Il faut rappeler qu'il s'agit en premier lieu de dégager les représentations linguistiques des locuteurs à propos de la langue française. Concernant l'âge de nos locuteurs, nous estimons que c'est à partir de cette tranche d'âge (22 ans et plus) que le locuteur peut avoir une idée sur les langues de son entourage, de leurs valeurs sociales.

Nous pensons que c'est à partir de cette tranche d'âge qu'un locuteur peut avoir la capacité de comprendre l'objectif d'une telle enquête, de comprendre les questions posées et pouvoir répondre objectivement et justifier ses réponses consciemment et sans difficulté.

Partie pratique : Volet descriptif

Questions N°02 : le sexe des locuteurs.

Nous avons varié entre les locuteurs de sexe masculin et ceux de sexe féminin, pour aboutir aux meilleurs résultats possibles.

Tableau N°01 : taux des locuteurs.

Taux		
Sexe	nombre	Pourcentage
Hommes	24	60%
Femmes	16	40%

Comme nous le montre le tableau, nous avons questionné 24 locuteurs de sexe masculin qui représentent 60% des enquêtés, et 16 locutrices qui représentent 40%.

Cette légère différence est justifiée par le fait que nous avons rencontré plus d'hommes que de femmes dans le milieu soumis à l'étude. De plus les femmes sont plus réticentes par rapport aux hommes quant à notre sollicitation.

Question n°03 : les professions des locuteurs.

Notre échantillon est constitué de différentes catégories et de professions que nous regroupons dans le tableau ci-dessous :

Partie pratique : Volet descriptif

Tableau n° 02 : professions de nos locuteurs.

Professions	Nombre	Pourcentage
Commerçant	06	15%
Etudiant	03	7.5%
Fonctionnaire	15	37.5%
Chômeur	04	10%
Opticien	04	10%
Cadre d'Etat	06	15%
Enseignant	02	5%

Dans l'ensemble, les professions de nos enquêtés ne dépendent pas de notre choix. Nous avons distribué les questionnaires d'une manière aléatoire. Mais au fur et à mesure nous avons tenté de diversifier autant que possible à tous les domaines d'activité pour enrichir notre corpus et d'obtenir ainsi différents avis.

Question n°4 : langue(s) maternelle(s) des locuteurs.

Tableau n° 03 : langue(s) maternelle(s) de nos enquêtés.

Le tableau ci-dessous montre le nombre et le pourcentage des locuteurs ayant comme langue maternelle, l'arabe populaire, l'arabe populaire/français et ainsi que le berbère.

Partie pratique : Volet descriptif

Taux		
Langues	Nombre de locuteurs	Pourcentage
arabe populaire	29	72.5%
arabe populaire/ français	07	17.5%
berbère/ français	02	05%
arabe populaire/berbère	01	2.5%
berbère	01	2.5%
arabe classique	00	00%

Comme nous l'avons souligné dans notre présentation du thème de recherche, l'arabe populaire est effectivement la langue maternelle de la majorité des enquêtés (72.5%).

Néanmoins, nous avons été surpris de découvrir des locuteurs ayant deux langues maternelles en même temps, à savoir l'arabe populaire et le français d'un côté, et le berbère et le français d'un autre côté. Pour le premier cas nous avons un pourcentage de 17,5%, pour le deuxième cas, l'arabe populaire et le berbère avec un pourcentage de 2,5%. Un résultat que nous n'attendions pas, mais qui s'est présenté chez une minorité de nos locuteurs.

Notre enquête a fait ressortir la présence d'un (01) locuteur dont la langue berbère est sa langue maternelle. Et deux (02) locuteurs dont la langue berbère et le français sont leurs langues maternelles.

Questions n° 05 : la classe sociale des locuteurs.

Nous présentons dans le tableau ci-dessus les différentes classes sociales à qui appartient nos locuteurs :

Partie pratique : Volet descriptif

Tableau n° 04 : les classes sociales de nos locuteurs.

Taux	Nombre	Pourcentage
Classes sociales		
Aisée	07	17.5%
Moyenne	31	77.5%
Prolétaire	02	05%

Nous remarquons à travers le tableau ci-dessus que la majorité de nos enquêtés appartiennent à la classe sociale moyenne avec plus de 70%, dont 17,5% appartiennent à la classe aisée, et 05% à la classe pauvre.

De plus, nous avons remarqué que les réponses des locuteurs appartenant à la classe aisée et moyenne étaient pertinentes, et leurs idées étaient plus claires sur les questions que nous avons posées dans notre enquête. Par contre les locuteurs qui appartiennent à la classe pauvre, ont des réponses un peu floues et même parfois contradictoires, avec des arguments peu convaincants. D'ailleurs, c'est la raison pour laquelle nous avons choisi un grand nombre de locuteurs qui appartiennent à la classe sociale moyenne.

Il faut dire que les locuteurs appartenant aux classes sociales riche et moyenne nous aident d'une manière remarquable, et jouent un rôle primordial dans notre collecte des données sur le thème de notre recherche.

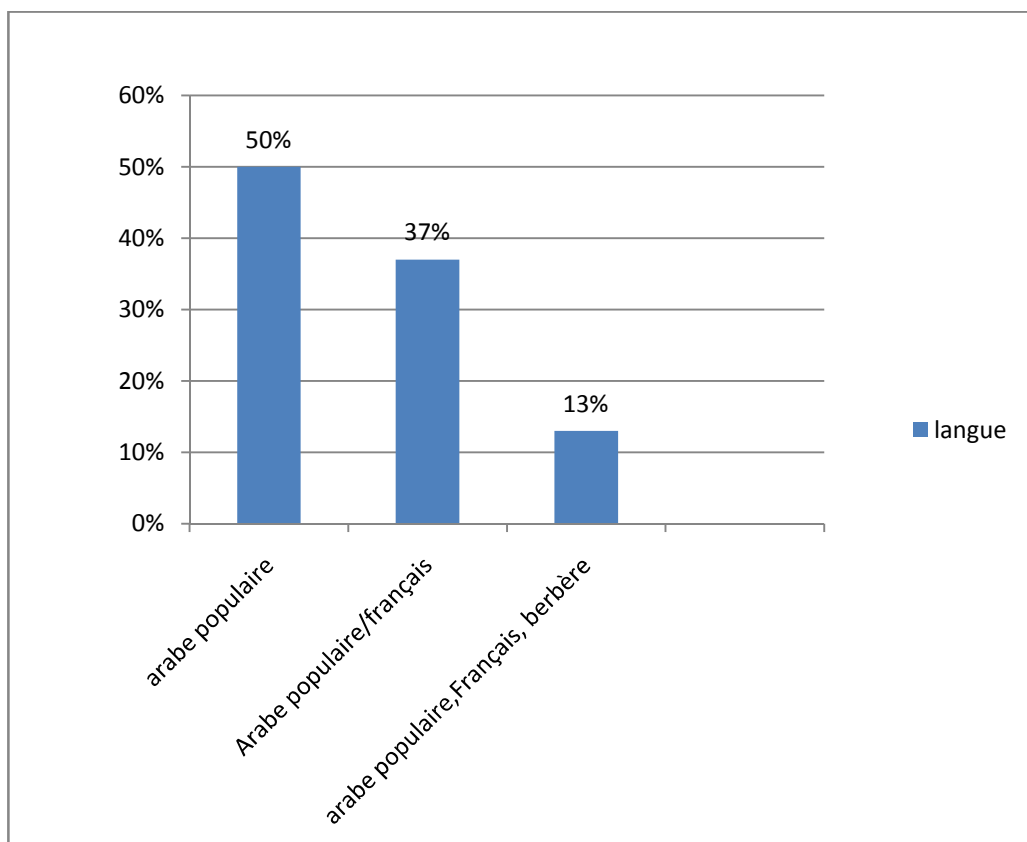
Dans notre recherche, nous avons pris en considération la classe sociale des locuteurs comme un facteur extralinguistique qui influence la pratique langagière de nos enquêtés.

Question n°06 : L'usage des langues selon les situations de communication.

Nous avons proposé quatre situations de communication à savoir : les conversations familiales, les conversations professionnelles (au travail), les conversations amicales, et les conversations dans la rue.

Dans ce cas de figure, nous avons essayé de déterminer l'usage des langues en présence selon les situations.

Figure n° 01 : l'usage des langues dans les conversations familiales.

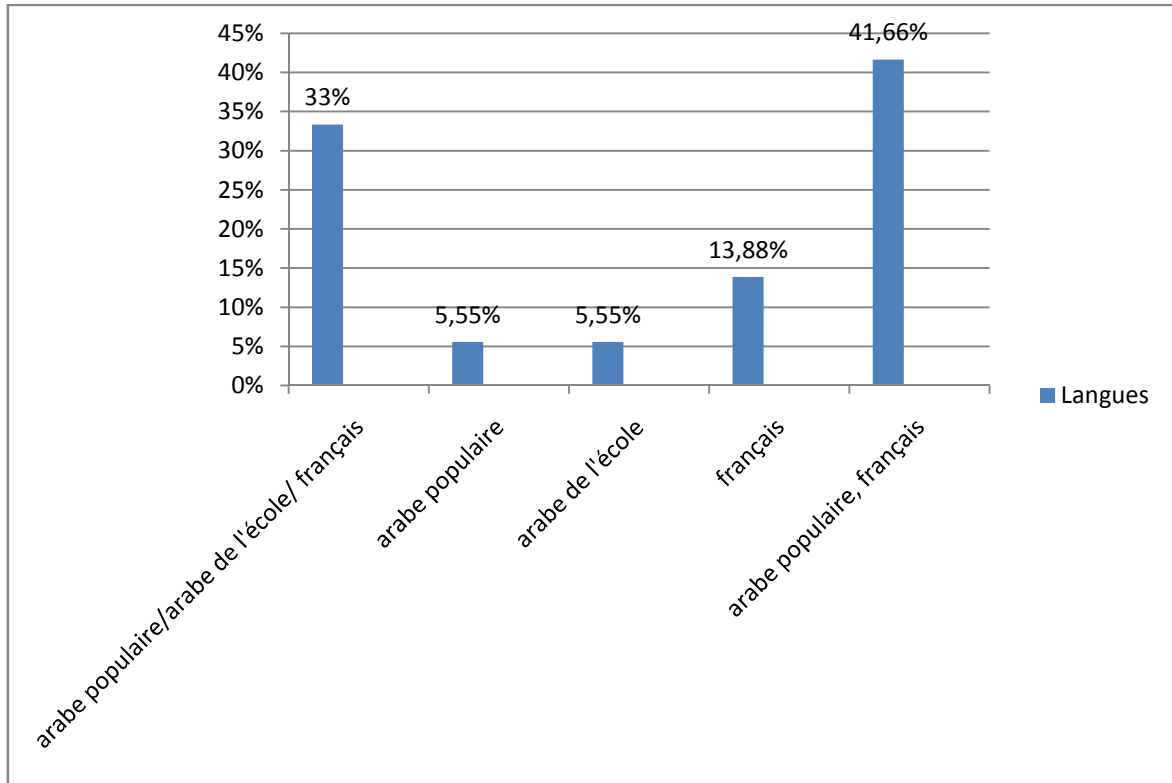


A travers ce diagramme, nous remarquons que la majorité des enquêtés (50%) utilise l'arabe populaire dans les conversations familiales. Une partie des locuteurs (37%) fait recours à deux langues, à savoir l'arabe populaire et le français. Une autre partie (13%) alterne entre trois langues qui sont le berbère, le français et l'arabe populaire. Pour l'arabe de l'école nous avons constaté qu'il n'est pas présent dans leurs conversations familiales.

Partie pratique : Volet descriptif

Nous constatons que l'arabe populaire, le français et le berbère sont utilisés par les locuteurs dans les conversations familiales, avec la domination de l'arabe populaire, qui est la langue maternelle de 87,5% de nos enquêtés.

Figure n° 02 : l'usage des langues en présence sur les lieux de travail.



Nous avons quatre 04 locuteurs qui n'ont pas effectué un choix dans cette situation conversationnelle, car il s'agit des chômeurs et des femmes au foyer.

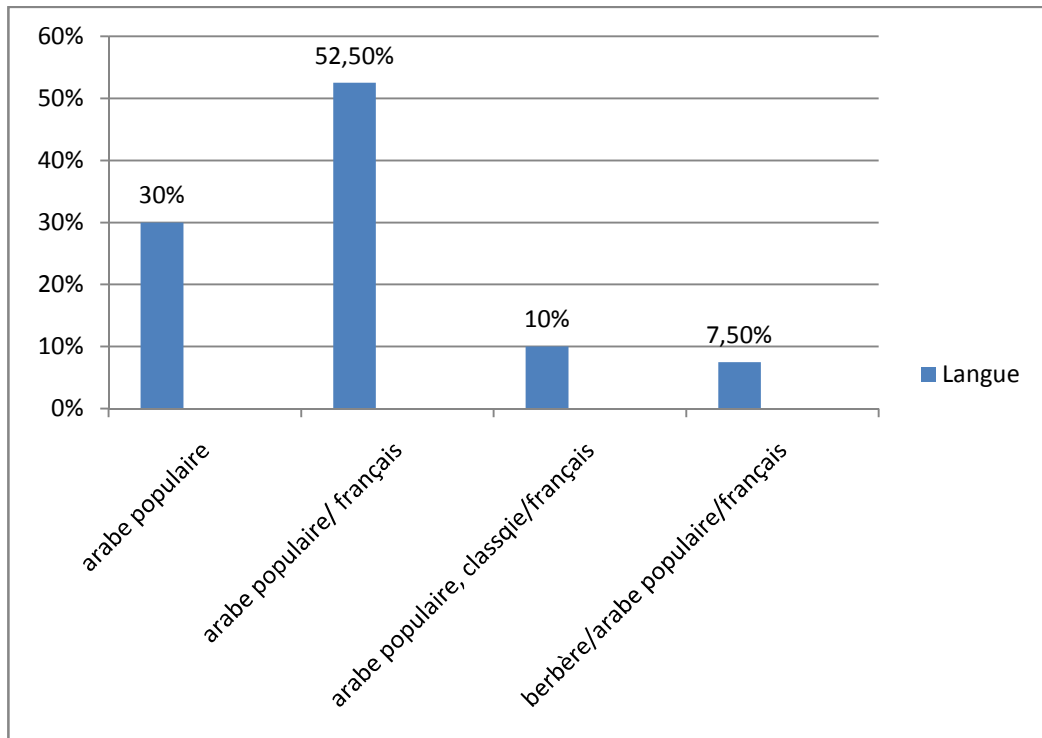
A travers ce diagramme, nous remarquons la présence des trois langues en question, (l'arabe populaire, l'arabe de l'école et le français) avec des pourcentages plus ou moins importants.

Toutefois, le nombre de locuteurs mélangeant le français et l'arabe populaire est plus important, il représente un pourcentage qui frôle les 42%. De plus, une partie assez importante de locuteurs (33%), alterne entre les trois langues dans cette situation de communication à savoir, le français, l'arabe populaire, l'arabe académique.

Partie pratique : Volet descriptif

Dans le même ordre d'idées, nous constatons que la langue française est utilisée par 13,88% de nos enquêtés. En revanche l'arabe populaire et l'arabe classique, sont utilisés avec un taux de 5% de nos locuteurs pour chacun.

Figure n°03 : L'usage des langues entre amis.

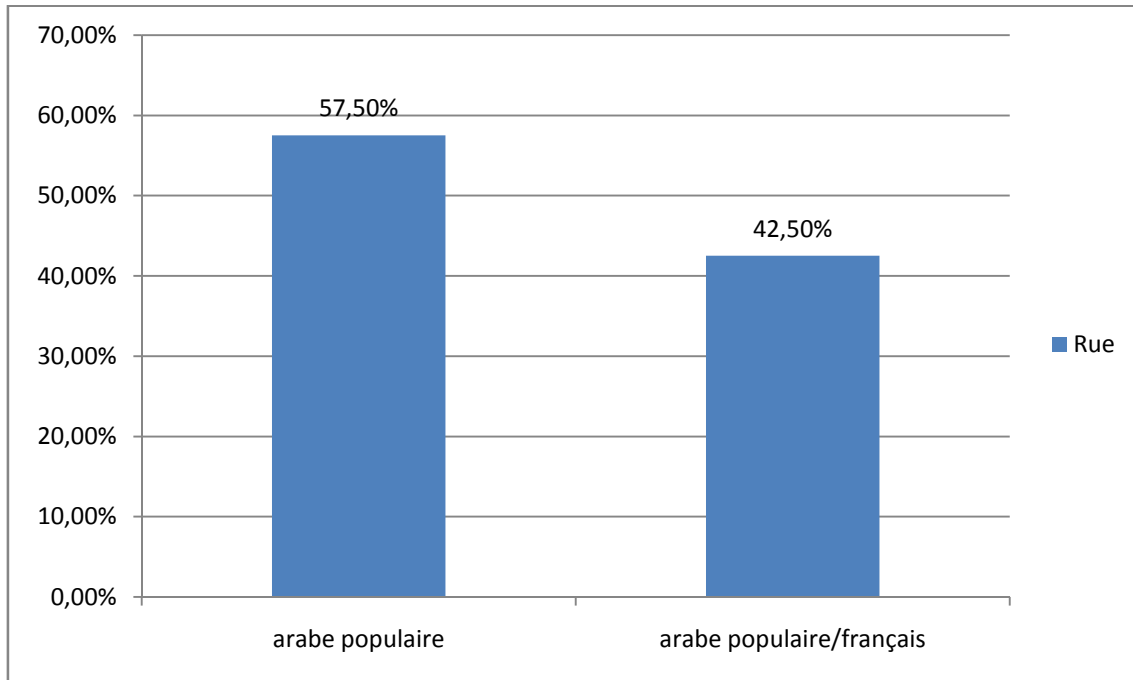


A travers ce diagramme nous remarquons que dans les discussions amicales les locuteurs font usage de toutes les langues en questions, mais en les pratiquants différemment.

Ceci nous permet de constater que le pourcentage le plus important représente l'usage des deux langues, l'arabe populaire et le français avec un pourcentage important celui de 52,5%. En revanche, L'arabe populaire, qui est la langue maternelle de plus de 72% de nos enquêtés est venu en deuxième position avec un pourcentage de 30%.

Nous remarquons aussi, que l'arabe classique et le berbère apparaissent dans les discussions amicales avec un pourcentage très bas.

Figure n° 04 : l'usage des langues dans la rue.



A travers ce diagramme, nous remarquons deux pratiques langagières chez nos locuteurs. Dans la première, ils n'utilisent que l'arabe populaire, ce qui représente 57,2% de nos enquêtés, et dans la seconde, 43,5% alternent entre le français et l'arabe populaire.

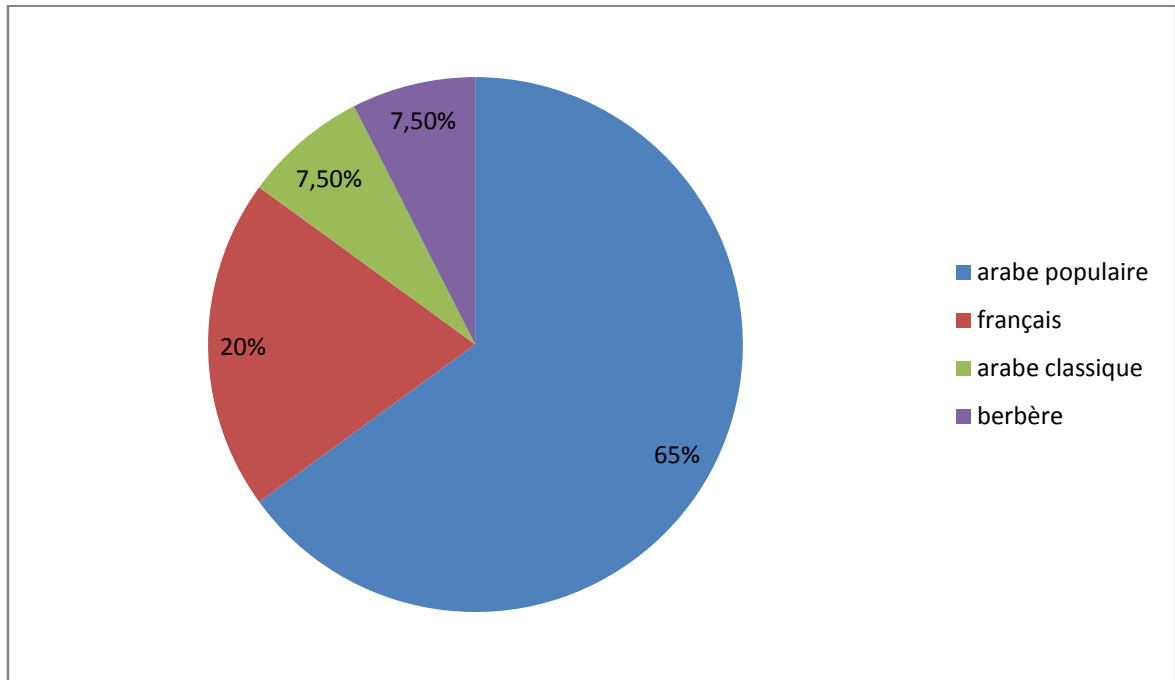
Dans cette situation de communication l'arabe classique, ou d'autres langues, ne figurent pas dans les pratiques langagières de nos locuteurs.

Question n°7 : Classification des langues selon la préférence des locuteurs.

Il s'agit ici de classer les quatre langues (français, berbère, arabe populaire, arabe classique) selon la préférence en justifiant le choix du classement.

Nous ferons apparaitre les résultats de cette opération dans le diagramme qui suit :

Figure n°05 : Classement des langues selon la préférence



Nous affirmons, suite à ces résultats, que la langue préférée de la majorité de nos locuteurs est bien l'arabe populaire avec un taux de 65% de l'ensemble des locuteurs. La langue française vient en deuxième position avec un taux de 20%. Et enfin l'arabe classique et le berbère en dernière position avec seulement 7,5% pour chacun.

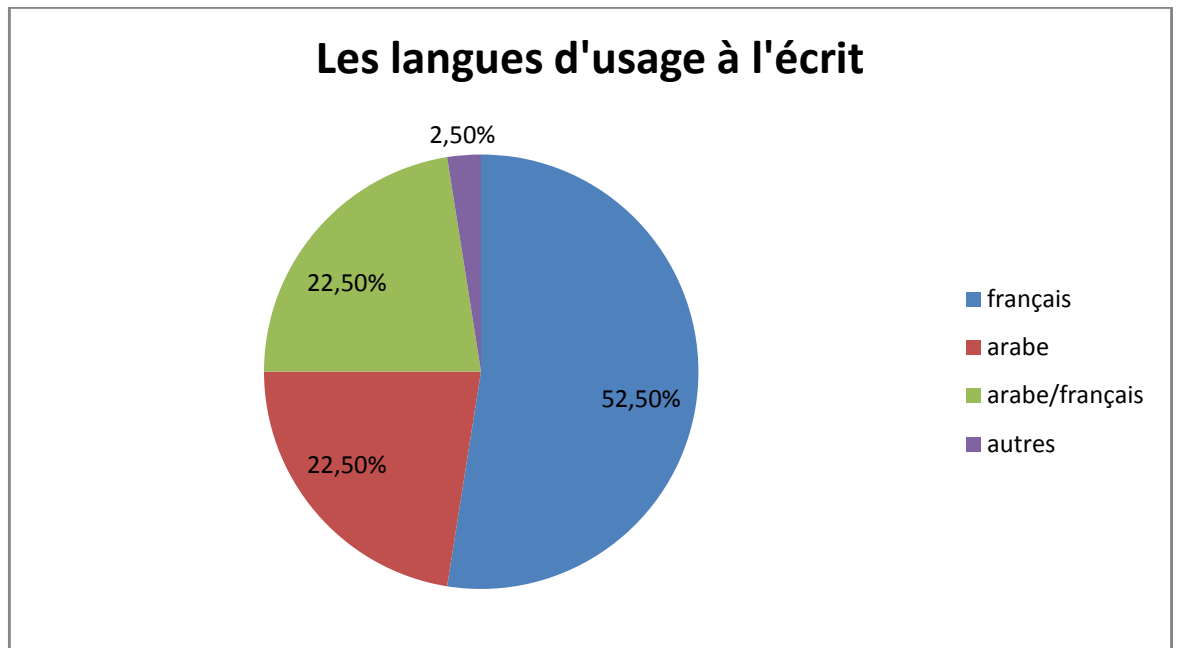
Nous tenons à préciser aussi que la majorité des locuteurs ayant choisi l'arabe populaire en première position ont choisi le français en deuxième place. La majorité de ceux qui ont classé le français en premier lieu a choisi l'arabe populaire en 2^{ème} position.

Question n°08 : Par quelle(s) langue(s) les locuteurs préfèrent écrire leurs courriers

Dans cette question nous avons voulu savoir les différentes langues utilisées par nos locuteurs dans la rédaction de leurs courriers et les raisons justifiant leurs choix.

Les résultats obtenus dans notre enquête apparaissent dans le diagramme suivant :

Figure n°06 : Les langues par lesquelles les locuteurs préfèrent écrire leurs courriers.



A partir de ce diagramme, nous constatons qu'une masse majeure de nos locuteurs préfère écrire leurs courriers avec la langue française, avec un pourcentage important soit : 52,5%. En revanche les locuteurs préférant la langue arabe représentent 22,5% de l'ensemble des enquêtés.

Nous constatons aussi que 22,5% préfèrent écrire leurs courriers en deux langues (arabe et français). Nous remarquons qu'un de nos locuteurs utilise la langue anglaise dans ses correspondances.

Questions n°09 : Ce que représente le français chez les enquêtés.

Nous cherchons, à travers cette question, de connaître les différentes représentations de nos locuteurs vis-à-vis de la langue française. Nous avons donc demandé à nos locuteurs de nous dire ce que représente la langue française pour eux : est-ce un outil de travail, est-ce un d'outil de communication ou les deux à la fois ou autre chose ? Nous leur avons donc laissé le choix d'exprimer leurs représentations vis-à-vis de la langue française et ceci en leur demandant de justifier leur choix.

Partie pratique : Volet descriptif

Les réponses à cette question varient d'un locuteur à un autre et les arguments avancés sont aussi différents.

Le tableau suivant résume les différentes réponses des locuteurs et les pourcentages qui leur sont attribués :

Tableau n°05 : Ce que représente la langue française pour nos locuteurs

Taux	Nombre de locuteur	Pourcentages
Représentation		
Outil de travail	15	37,5%
Outil de communication	10	25%
Outil de travail et de communication	07	17.5%
Autres	08	20%

Dans le tableau ci-dessus nous constatons que le choix de nos locuteurs diffère entre langue de travail (37.5%), langue de communication (25%), et langue de travail et de communication simultanément avec un taux de 17.5%. Nous remarquons aussi, que la langue française représente autre chose pour 20% de nos locuteurs.

Question n° 10 et: Le recours ou non à plusieurs langue en même temps

A travers cette question, nous avons essayé de comprendre si nos locuteurs utilisent plusieurs langues à la fois, et dans quelles situations.

Ainsi les réponses que nous avons obtenues font ressortir que la majorité absolue des locuteurs fait recours à deux langues en même temps à savoir le français et l'arabe populaire. Et la majorité avoue qu'elle a recours au français dans leur vie quotidienne.

Partie pratique : Volet descriptif

Question n°11 : Quelles sont les langues utilisées ?

A travers cette question, nous avons essayé de savoir les langues alternées.

Le tableau ci-dessous montre les différentes langues auxquelles les locuteurs ont recours avec leur pourcentage d'utilisation.

Tableau n°06 : Le recours à plusieurs langues.

Taux	Nombre de locuteurs	Pourcentages
langues		
arabe populaire/ français	27	81,81%
arabe populaire/ français berbère	3	09.09%
anglais/ arabe populaire	3	09.09%

- Nous tenons à préciser que ces pourcentages sont déterminés à partir d'un échantillon de 33 locuteurs qui représente 82.5% de nos locuteurs, sachant que 07 de nos locuteurs ont affirmé qu'ils n'utilisent pas plusieurs langues à la fois.

Nous comprenons à travers ce tableau que la majorité (81.81%) de nos locuteurs fait usage de deux langues en même temps à savoir l'arabe populaire et le français. Une partie de nos enquêtés mélange entre l'arabe populaire, le français et le berbère à la fois avec un pourcentage de 09,09% et une partie, dont aussi 09.09% de locuteurs, qui a recours simultanément à l'anglais et à l'arabe populaire.

Question n° 12 : Les enquêtés trouvent-ils des difficultés lorsqu'ils s'expriment en français.

L'objectif de cette question est de savoir si nos locuteurs rencontrent des difficultés quand ils s'expriment en français et dans l'affirmative, en quoi consistent ces difficultés.

Nous remarquons à travers les réponses obtenues qu'une partie de locuteurs avec un taux de 55% ne rencontre pas de difficultés quand elle s'exprime en français et le reste de nos enquêtés, 45%, trouve des difficultés lors de leurs pratiques quotidiennes du français.

Ces difficultés se révèlent sur plusieurs plans à savoir le plan lexical, grammatical, phonétique... comme le montre le tableau ci-dessous.

Tableau n°07 : Niveaux de difficulté des locuteurs en s'exprimant en français.

Taux		
Niveaux de difficultés	Nombre de locuteurs/1	Pourcentages
Lexical	7	38.88%
Syntaxique	3	16.66%
Phonétique	8	44.44%
Grammatical	6	33.33%
Timidité et complexe	3	16.66%

Ce qui attire notre attention à travers ce tableau est que la plupart de nos enquêtés (44.44%) rencontre des difficultés au niveau phonétique (prononciation, articulation), ainsi qu'au niveau lexical avec un pourcentage considérable : 38.88% et au niveau grammatical avec un pourcentage de 33.33%.

Partie pratique : Volet descriptif

Nous constatons aussi, qu'il y a une partie de nos enquêtés qui rencontre des difficultés au niveau syntaxique, de conjugaison, y compris des problèmes psychologiques, tels que la timidité et de la complexité.

Question n°13 : La présence des autres langues à côté du français aide ou gêne les locuteurs lors de l'apprentissage du français ?

L'intérêt de cette question, est de savoir si l'existence des autres langues à coté de la langue française favorise ou non l'apprentissage de cette dernière.

Dans cette question, nous avons voulu laisser une liberté de choix à nos locuteurs, en leur demandant de justifier leur choix.

Tableau n°08 : La présence de plusieurs langues aide-elle l'apprentissage du français ?

Taux		
La présence de plusieurs langues	Nombre de locuteurs	Pourcentages
Aide	28	70%
Gêne	08	20%
Aide et gêne	00	00%
Ni aide, ni gêne	04	10%

Les résultats figurant dans le tableau montrent que la présence de plusieurs langues aide la majorité (70%) de nos locuteurs dans leur apprentissage de la langue française.

Cependant une partie remarquable des locuteurs (20%), considère que la présence des autres langues à coté du français les gêne dans l'apprentissage de cette dernière (langue française).

Partie pratique : Volet descriptif

Question n°13 : Le français pratiqué par nos locuteurs se distingue ou pas du français standard.

Nous voulons à travers cette question, savoir s'il existe une différence entre le français utilisé par nos locuteurs et le français standard. Si oui, sur quel plan se manifeste-t-elle ?

A travers le tableau ci-dessous, nous constatons que la majorité de nos locuteurs, soit : 72.5% pense que leur pratique du français n'est pas différente du français standard, et 27.5% seulement pense le contraire.

Tableau n°09 : Le français parlé vs le français standard.

Taux	Nombre de locuteur	Pourcentage
Différence		
Oui	11	27.5%
Non	29	72.5%

4. Remarque à propos des variables

Dans cette partie de notre travail, nous allons faire des recoupements des questions selon les objectifs de notre recherche. Cette démarche nous permettra d'analyser minutieusement et d'interpréter les réponses des informateurs.

4.1. Les langues en présence selon la variable sexuelle.

À travers le recoupement des deux questions 02 et 07 nous essaierons de faire la comparaison entre les locuteurs des deux sexes quant à la langue préférée et utilisée par les enquêtés.

Partie pratique : Volet descriptif

Tableau n° 10 : Les langues préférées.

Langues	Arabe populaire	français
Hommes	25%	75%
Femmes	56.25%	43.57%

- Notre attention a été attirée par l'existence de deux locuteurs de sexe féminin qui ont choisi la langue berbère en première place.

Les résultats de ce tableau font apparaître que les locuteurs de sexe féminin préfèrent la langue française en premier lieu avec un pourcentage considérable celui de 43,57%. Ceci, contrairement aux locuteurs hommes dont la majorité, (75%) préfèrent l'arabe populaire.

4.2. L'usage du français dans la rue selon la variable classe sociale

Il s'agit ici d'un recoupement des questions 05 et 06.

Tableau n°11 : La pratique du français dans la rue selon les classes sociales.

Langue		
Classe sociale	Arabe populaire	Arabe populaire/français
Aisée	25%	75%
Moyenne	66.66%	33.33%
Prolétaire	100%	00%

Nous découvrons à travers le tableau ci-dessus que la majorité des locuteurs appartenant à la classe aisée (75%) alterne entre l'arabe populaire et le français, et 25% utilisent uniquement l'arabe populaire. En revanche, les locuteurs appartenant à la classe moyenne utilisent beaucoup plus l'arabe populaire. Cela se traduit par un pourcentage dépassant les 65%. Par contre nous constatons que 33% alternent entre l'arabe populaire et le français.

Partie pratique : Volet descriptif

Nous avons constaté que les locuteurs de la classe sociale défavorisée, utilisent systématiquement l'arabe populaire dans la rue.

4.3. L'usage du français en famille selon la variable sexuelle

Il s'agit ici d'un recoupement des questions 02 et 06.

Tableau n°12 : L'usage du français en famille selon la variable sexuelle.

Langue	arabe populaire	Français	arabe populaire /français
Hommes	46.15%	00%	53.85%
Femmes	37.50%	00%	62.5%

Ce qui attire notre attention dans ce tableau, c'est l'absence totale de locuteurs utilisant uniquement la langue française dans le milieu familial. Tous nos locuteurs alternent entre l'arabe populaire et le français.

Nous avons 37.5% de locutrices qui utilisent l'arabe populaire en famille, et 62.5% alternent le français et l'arabe populaire.

En revanche, 46.15% des nos enquêtés de sexe masculin utilisent seulement l'arabe populaire, et 53.85% alternent entre le français et l'arabe populaire.

4.4. L'usage du français est différent du français standard selon la classe sociale des locuteurs.

Le recoupement des questions 05 et 14 se traduit les réponses au tableau :

Tableau n° 13 : L'usage différent du français standard selon le niveau social des locuteurs.

Partie pratique : Volet descriptif

Usage différent du français standard	Nombre de locuteurs	Pourcentage
Classe sociale		
Aisée	2/8	25%
Moyenne	18/30	66.66%
Prolétaire	2/2	100%

Ce qui attire notre attention à travers le tableau ci-dessus, est que tous les locuteurs appartenant à la classe sociale défavorisée pensent que l'usage du français est différent du français standard.

Nous remarquons que parmi les locuteurs appartenant à la classe sociale aisée, il y a 25% d'entre eux qui pensent que leur pratique du français est différente de celle du français standard. Les locuteurs de la classe sociale moyenne sont 66,66% à le penser.

4.5. La présence de plusieurs langues lors de l'apprentissage du français selon la variable sexuelle.

Notre objectif à travers le recouplement des questions 02 et 13 est de montrer chez quelle catégorie sexuelle la présence de plusieurs langues l'aide, lors de l'apprentissage de la langue française.

Tableau n°14: La présence des autres langues aide t-elle plus les locuteurs de sexe masculin, que ceux de sexe féminin lors de l'apprentissage du français ?

La présence des autres langues aide les locuteurs	Nombre de locuteurs	Pourcentage
Hommes	17/24	70.83%
Femmes	09/16	56.20%

Partie pratique : Volet descriptif

Nous remarquons à travers ce tableau, que la présence de plusieurs langues aide plus les locuteurs de sexe masculin par rapport aux locuteurs de sexe féminin, avec un pourcentage de (70%).

4.6. Les difficultés à s'exprimer en français selon la variable âge

Tableau n°15 : Les difficultés à s'exprimer en français et la différence par rapport au français standard selon l'âge des locuteurs.

L'âge des locuteurs	Difficultés de s'exprimer en français	Ecart par rapport au français standard
+40 ans	10%	25%
-40 ans	70%	80%

Nous remarquons à travers le recouplement de trois questions (question 01, 12 et 14) que les locuteurs (plus de 40 ans) trouvent moins de difficultés en s'exprimant en français et estiment que leur français n'est pas différent du français standard. Par contre, la majorité des locuteurs (moins de 40 ans) trouvent des difficultés en s'exprimant en français et leur pratique est différente du français standard.

4.7. Les difficultés rencontrées en s'exprimant en français, selon la variable classe sociale

Les résultats obtenus de recouplement des questions 05 et 12 sont répertoriés dans le tableau suivant :

Partie pratique : Volet descriptif

Tableau n°16 : Les difficultés d'expression en français selon la variable classe sociale.

Classe sociale	Nombre de locuteurs	Pourcentage
Aisée	6/8	75%
Moyenne	12/30	40%
Prolétaire	0/2	00%

Ce qui attire notre attention à travers le tableau ci-dessus, c'est que tous les locuteurs appartenant à la classe défavorisée trouvent des difficultés de s'exprimer en français.

Nous remarquons que 75% des locuteurs appartenant à la classe sociale aisée ne trouvent pas de difficultés en s'exprimant en français. En ce qui concerne les locuteurs appartenant à la classe sociale moyenne, nous remarquons que 40% d'entre eux ne trouvent pas de difficultés lorsqu'ils s'expriment en français

A partir des résultats obtenus, lors de notre enquête, nous remarquons que non seulement la langue française est présente dans toutes les situations de communications. Elle occupe une place importante chez notre public d'enquête. C'est ce que nous allons montrer dans le volet suivant : l'analyse des données du questionnaire.

1. La pratique langagière des résidents du centre ville de Sétif

Nous tenterons dans cette partie, d'analyser et d'interpréter certaines données du corpus, pour formuler une synthèse. Les réponses de nos enquêtés sont inscrites, et schématisées dans les passages précédents, sous forme de tableaux et de diagrammes. Ci-dessous, nous essayerons de décrire les motivations de ces réponses, afin de pouvoir expliquer le comportement langagier de notre public. Et d'atteindre ses représentations à propos des langues en présence, notamment la langue française.

1.1. Les représentations des locuteurs à l'égard du français

Nous allons traiter ici les questions relatives aux représentations que développe notre public d'enquête envers la langue française.

La question 09 a révélé que la majorité des locuteurs (37.5%, voir le tableau n°05) considère la langue française comme un outil de travail, et aussi comme un outil de communication.

Cependant, la langue française est utilisée davantage dans le milieu professionnel avec un pourcentage de 37.5%. Ce pourcentage représente ceux utilisant seulement le français, sans tenir compte des locuteurs qui utilisent le français alterné avec l'arabe populaire, et l'arabe classique. En effet, cet usage du français dans le milieu professionnel est dû à plusieurs raisons. Il varie d'un locuteur à un autre. Mais il faut noter que la majorité confirme que le français leur est utile dans le domaine du travail.

A titre d'exemple, le locuteur n° 08, justifie ses choix en ces termes : « *La langue française représente pour moi un outil de travail indispensable dans ma vie quotidienne, car elle facilite la coordination des activités dans les domaines scientifiques et techniques. La langue française nous permet, de comprendre et de maîtriser les sujets scientifiques quel que l'en soit le domaine. Elle est aussi une langue de communication, car elle permet la communication entre les personnes instruites.* »

Partie pratique : Volet analytique

Les arguments avancés par nos locuteurs, semblent avoir un aspect pragmatique. L'avantage est à la langue française par rapport aux autres langues.

A partir de là, nous comprenons que le français représente chez nos enquêtés un outil de travail important et efficace dans le domaine professionnel (voir la figure n°02). Nous avons remarqué que nos locuteurs mélangent le français et l'arabe populaire dans le domaine professionnel. Ils représentent 41.66% de nos enquêtés (voir la figure n°02).

La langue française est considérée comme un outil de communication par nos locuteurs. En effet, la question 08 a montré que 52.5% de nos locuteurs préfèrent écrire leurs courriers et leurs correspondances en langue française, et 22.5% l'ont choisi avec l'arabe (voir la figure n°06).

De toute évidence, celle-ci représente, aux yeux de nos locuteurs, un instrument qui facilite la communication entre les individus, les institutions, les universités... surtout lorsqu'il s'agit de mots, d'expressions, des écrits et des rapports d'ordre technique, et scientifique. La langue française, est considérée aussi pour nos locuteurs, comme la langue de communication avec les communautés étrangères (touristes, commerçants étrangers...)

De plus, 20% des locuteurs, considère la langue française non seulement comme un outil de travail et de communication, mais aussi comme une langue de prestige et du savoir. Pour eux, elle serait, une langue de civilisation, d'ouverture sur le monde et d'accès au savoir. Ces qualifications témoignent de la place et de l'intérêt qu'accordent certains de nos locuteurs à la langue française.

Voyons, l'exemple du locuteur n° 21 pour qui la langue française représente un outil de travail, de communication, et une langue de savoir, et d'ouverture sur le monde. Ce locuteur justifie son choix en ces termes : « *Le français est une langue des sciences et de recherches c'est une langue pratiquée dans beaucoup de pays, Le français est la langue qui nous a permis de s'ouvrir au monde, c'est une langue qui véhicule la science, sans elle notre niveau scientifique et universitaire seraient réduits* ».

Partie pratique : Volet analytique

Nos locuteurs sont ainsi marqués par la dimension internationale de la langue française. Selon eux, le fait que le français soit largement utilisé partout dans le monde et dans plusieurs pays. C'est une langue qui véhicule le savoir, langue importante et prestigieuse, une langue qui facilite l'accès, à la technologie et à bien d'autres domaines.

A partir de la question 07, il ressort que l'arabe populaire est une langue qui occupe notre terrain d'enquête et qui a une place privilégiée, sachant qu'elle est la langue maternelle de plus de 72.5% de nos locuteurs (voir : tableau n°03). Nous notons que la langue française vient en deuxième place dans le classement des langues (arabe populaire, arabe classique et berbère) par nos locuteurs, selon les préférences (voir : figure n°05).

La majorité absolue représente 72.5% des locuteurs qui ont classé l'arabe populaire en première position, et le français en deuxième place. Notons aussi que même ceux qui ont choisi le berbère en première position, ont mis le français à la deuxième place.

Nous signalons que chaque locuteur a avancé ses raisons et ses arguments dans ce choix. Le locuteur n°32, à titre d'exemple, a choisi le français en premier lieu, l'arabe populaire en seconde place, l'arabe classique en troisième place et le berbère en dernière position. Celui-ci justifie son classement en ces termes : « *la langue française est mon premier choix car, je me retrouve en m'exprimant en français, je m'inspire beaucoup mieux, et elle me facilite la tâche d'exprimer mes idées librement, c'est une langue de prestige, reconnue mondialement, quant à l'arabe populaire, c'est ma langue maternelle, qui n'est ni écrite ni reconnue. Quant à l'arabe classique, il ne faut pas oublier que c'est la langue du coran, je l'utilise seulement pour la prière et dans des écrits administratifs. Quant au berbère, malheureusement je ne le maîtrise pas* ».

Nous avons constaté que les locuteurs ayant choisi le français comme leur langue préférée ont avancé tous les mêmes raisons ; le statut international, le prestige qu'elle possède, et la richesse en matière technique et artistique. Ils

éprouvent aussi la facilité à la parler quotidiennement, en alternance avec les langues en présence.

Nous pouvons conclure que la langue française jouit d'une place importante dans l'espace de notre enquête (les résidents du centre ville de Sétif) avec l'arabe populaire. Bien que reléguée au statut de la langue étrangère, elle a su garder un prestige dans l'espace publique.

Les résidents du centre ville de Sétif donnent une importance particulière à la langue française. Ils la considèrent comme un outil indispensable pour le travail et dans la communication. Ils estiment qu'il est un atout qui favorise le contact et les échanges.

1.2. L'impact des représentations sur la pratique du français

Lors de l'analyse des résultats des questions précédentes, nous avons remarqué que les différentes représentations attribuées par nos locuteurs à la langue française sont toutes valorisantes et positives.

Des attitudes qui se traduisent par un usage généralisé de cette langue, par la majorité de enquêtés, et ceci dans les différents domaines tels que les milieux d'affaires ou professionnels, le milieu des études, et dans les conversations quotidiennes.

Ainsi, à la question 06, la langue française marque sa présence, avec des pourcentages plus au moins importants, dans toutes les situations de communications (voir les figures 1, 2, 3, et 4, qui correspondent respectivement aux conversations familiales, conversations au travail, conversations amicales et enfin les conversations quotidiennes).

Nous comprenons que la valeur accordée par les locuteurs du centre ville de Sétif à la langue française, se traduit par un usage répandu de celle-ci dans tous les domaines, bien que dans la majorité des cas, elle est utilisée avec l'arabe populaire.

En d'autres termes, la présence du français dans toutes sortes de conversations, est due à l'importance accordée à cette langue, qui enregistre une pratique fréquente dans plusieurs domaines, à savoir celui de la technologie, de la médecine, de la littérature, etc. D'ailleurs, c'est ce que nous avons remarqué chez nos locuteurs (moins de 40 ans). La plupart d'entre eux n'ont pas suivi un cursus en français. Ils l'utilisent avec aisance. Ceci est dû à sa présence dans tous les espaces d'expression, dans la rue, aux cafés, à la maison, à l'école, etc.

1.3. Influence de certains paramètres extralinguistiques sur la pratique du français

Nous allons nous focaliser à présent sur les paramètres extralinguistiques pris en considération dans notre recherche. Ils peuvent exercer une influence d'une manière directe ou indirecte sur l'usage du français par les résidents du centre ville de Sétif.

Les résultats obtenus montrent que les variables, l'âge, le sexe, et le niveau social aient un impact sur la pratique du français par nos locuteurs.

Les réponses données par les enquêtés ; ceux ayant quarante ans d'âge et plus ont avancé des justifications bien élaborées et des arguments harmonieusement développés (syntaxiquement, niveau de langue utilisée) par rapport à ceux ayant moins de quarante ans (40) ans quant à la pratique du français.

En effet, en lisant les réponses des locuteurs ayant plus de quarante ans, nous avons constaté qu'ils maîtrisent mieux la langue française par rapport aux locuteurs ayant moins de quarante ans.

La question 12 de notre questionnaire nous montre que la majorité des locuteurs ayant plus de quarante ans (+40) a répondu qu'elle ne trouve pas de difficultés en s'exprimant en français et que son français (question n°14) n'est pas différent du français standard (voir le tableau n°15).

Cette différence de maîtrise de la langue française, nous semble justifiée. En effet, les locuteurs ayant plus de quarante ans ont vécu ou ont suivi un cursus

Partie pratique : Volet analytique

d'enseignement ancien où la langue française était langue d'enseignement, langue de l'administration, et aussi langue des médias et de communication.

Donc, l'âge en tant que paramètre extralinguistique, peut, d'une manière ou d'une autre, être un facteur déterminant de la pratique d'une langue. Ceci qui est comme nous venons de le voir, le cas de la langue française chez les résidents du centre ville de Sétif qui constituent notre public d'enquête.

Ensuite, intervient le sexe, comme un autre élément extralinguistique. Il exerce une influence remarquable sur la pratique du français de nos locuteurs.

En effet, dans le recouplement des questions 02 et 07, nous avons remarqué que 43.57% des locuteurs de sexe féminin préfèrent beaucoup plus la langue française par rapport aux langues en présence. Par contre, la majorité des locuteurs de sexe masculin (75%) préfère beaucoup plus l'arabe populaire (voir tableau n° 10).

De plus, dans le recouplement des questions 02 et 06, nous avons constaté que la langue française est utilisée beaucoup avec l'arabe populaire. A travers ce recouplement, nous constatons que les locuteurs de sexe féminin utilisent beaucoup plus la langue française à côté de l'arabe populaire (alternent entre le français et l'arabe populaire) dans les conversations familiales par rapport aux locuteurs de sexe masculin (voir tableau n° 12).

Ceci confirme, que les locuteurs de sexe féminin accordent plus d'importance à la langue française par rapport aux locuteurs de sexe masculin.

Un autre paramètre extralinguistique, relatif à la classe sociale des locuteurs : Lors de notre enquête, nous avons constaté, que les locuteurs appartenant à la classe sociale aisée utilisent beaucoup plus la langue française par rapport à ceux appartenant à la classe sociale moyenne. De leur côté ces derniers emploient le français plus que ceux qui appartiennent à la classe sociale défavorisée.

D'ailleurs dans le recouplement des questions 05 et 06, nous avons constaté que la majorité des locuteurs appartenant à la classe aisée accorde une grande

Partie pratique : Volet analytique

importance à la pratique de langue française dans les conversations dans la rue, par rapport aux locuteurs des autres classes sociales (voir tableau n°11).

De plus, dans le recoupement des questions 05 et 14, nous a permis de constater que la majorité des locuteurs de la classe aisée estime qu'elle pratique un français standard, contrairement aux locuteurs de la classe moyenne où nous trouvons qu'une grande partie d'entre eux ne pratique pas un français standard. En revanche tous les locuteurs de la classe sociale défavorisée estiment que leur pratique est différente du français standard (voir le tableau n°13).

En outre, dans le tableau n°16, nous avons remarqué que 75% des locuteurs de la classe aisée ne trouvent pas des difficultés lorsqu'ils s'expriment en français, mais nous avons environ 60% des locuteurs de la classe moyenne qui déclarent trouver des difficultés lorsqu'ils s'expriment en français. Par contre tous les locuteurs de la classe défavorisée déclarent qu'ils trouvent des difficultés de s'exprimer en français.

A partir des résultats obtenus, et compte tenu de ce que nous avons constaté, nous pouvons déduire que le niveau social des locuteurs, en tant qu'élément extralinguistique, joue un grand rôle dans la maîtrise de la langue française.

En outre, il y a un autre élément extralinguistique, celui de la situation de communication (le contexte), qui exerce une influence sur le comportement langagier de nos enquêtés.

Nous avons remarqué, à travers les réponses que nous avons obtenues dans les questions 06 relative à l'usage des langues en présence selon les situations de communication, que le français est toujours présent avec l'arabe populaire (alternance entre le français et l'arabe populaire), et que nos enquêtés utilisent beaucoup plus la langue française dans le milieu professionnel par rapport aux autres situations (voir figure n°02).

Nous pourrions dire que l'usage du français varie d'une situation à une autre et que malgré la présence plus au moins importante du français dans les différents domaines, celui de travail reste le plus marquant. Cela est dû à la place importante qu'occupe cette langue dans le domaine professionnel (la gestion, et l'organisation du travail..), ainsi que dans le domaine scientifique, technologique, technique...

2. Le français pratiqué par notre publique

D'après les résultats obtenus à travers notre enquête, les locuteurs du centre ville de Sétif utilisent pratiquement trois langues, à savoir l'arabe populaire, l'arabe classique et le français. Cela signifie, que notre milieu d'enquête est marqué par la présence de plusieurs langues en contact, ce qui donne naissance à plusieurs phénomènes tels que l'alternance codique, l'interférence, voire l'insécurité linguistique. (Voir le tableau n°06).

A travers les réponses obtenues à la question n°06, relative à l'usage des langues en présence, nous avons remarqué que nos locuteurs alternent, selon le contexte, entre le français, l'arabe populaire, et l'arabe classique. Ceci nous permet de considérer notre terrain d'enquête comme un milieu plurilingue. Cependant, il y a des locuteurs bilingues qui parlent deux langues : l'arabe populaire/ français (voir les figures n° 01, n°02, n°03, n°04).

Toutefois, dans la question n°10, 82.5% de nos locuteurs confirment avoir recours à plusieurs langues en même temps (voir le tableau n°06). Donc, le phénomène d'alternance codique marque très fort sa présence dans la pratique langagière de notre terrain d'enquête.

Nos enquêtés justifient cet usage de deux langues simultanément par plusieurs arguments à savoir : l'insuffisance de leur niveau en vocabulaire et le manque de termes scientifiques dans leur langue maternelle. Selon eux, dans la majorité des cas, cet usage de deux langues se fait d'une manière inconsciente. Mais il est important de signaler que la majorité considère cette pratique (alternance codique) comme leur langage quotidien.

Partie pratique : Volet analytique

Ainsi, le locuteur n°35 explique son recours à plusieurs langues en ces termes : *« j'utilise l'arabe populaire et le français, et parfois même l'arabe classique en même temps parce que parfois je ne trouve pas les mots qui conviennent dans l'une des langues, surtout dans le cas des expressions scientifique et technique où je me trouve obligé de recourir au français. De plus, la présence principal de l'arabe et du français dans mon entourage me laisse les utiliser à la fois, je peux même dire que ce mélange est mon langage quotidien ».*

Lors de l'analyse des résultats, nous avons constaté un autre phénomène langagier, celui de l'interférence. Un phénomène qui se manifeste dans l'usage de la langue française par nos enquêtés.

C'est ce que nous avons remarqué à travers les explications données par les locuteurs, dans la question 12 relative à la présence de plusieurs langues et à l'apprentissage du français. Ainsi, les locuteurs qui se sentent gênés par la présence de plusieurs langues lors de l'apprentissage du français, ont signalé le problème des interférences lorsqu'ils essayent de traduire au français. C'est le locuteur n°20 qui annonce que : *« la présence de plusieurs langues me gêne lors de mon apprentissage du français car la traduction me trompe ; donc je tombe dans l'interférence puisque le sens des mots n'est pas toujours le même ».*

De plus, nous avons remarqué ce phénomène dans quelques réponses de nos locuteurs aux autres questions. Prenons l'exemple du locuteur n° 39 qui a écrit le passage suivant : *« l'arabe classique, elle est une langue morte elle ne sert à rien maintenant ».*

En outre, nous avons remarqué un autre phénomène langagier qui marque sa présence dans la pratique du français, celui de l'insécurité linguistique. En effet, à propos de la question 12 relative aux difficultés rencontrées en s'exprimant en français, nous avons constaté que certains locuteurs se sentent complexés lorsqu'ils s'expriment en français devant des personnes jugées d'un niveau supérieur.

Partie pratique : Volet analytique

A titre d'exemple, le locuteur n°26 souligne que : « *je me sens gêné, mal à l'aise et même complexé lorsque je m'exprime en français devant des personnes instruites qui maîtrisent bien la langue de Molière, voilà ce qui me laisse des fois hésitant d'utiliser le français, c'est la peur de commettre des erreurs* ». Ceci nous permet de dire que certains locuteurs sont en situation d'insécurité linguistique et par conséquent, ils optent pour une autre langue.

A partir de ceci, il en résulte que le français pratiqué par nos locuteurs a des particularités dues à son contact avec les autres langues en présence, donnant naissance, de la sorte, aux phénomènes langagiers tels que le bilinguisme, le multilinguisme, l'alternance codique, l'interférence et l'insécurité linguistique. Donc, pourrions-nous parler d'un français spécifique aux résidents du centre ville de Sétif qui serait différent du français standard ?

Nous nous sommes aperçus que l'analyse que nous avons menée ne peut pas apporter une réponse complète à ce questionnement, mais qui, tout de même, contribue à une réflexion plus approfondie qui exigera une analyse lexicosémantique et morphosyntaxique, en plus d'une analyse minutieuse du discours produit.

Conclusion

Durant notre enquête, nous avons analysé la pratique de la langue française des résidents du centre-ville de Sétif. Nous avons cherché ce qui caractérise cette pratique, ses spécificités et sa place à côté des langues en présence dans cet espace. D'un point de vue sociolinguistique, nous avons relié et confronté la pratique langagière de nos locuteurs à la réalité sociale de cette ville, tout en prenant en considération l'aspect urbain de la ville qui est foncièrement plurilingue.

Notre analyse des données, obtenues auprès d'un échantillon de la population visée, via un questionnaire, nous a permis de cerner d'une manière assez pertinente certains aspects relatifs à l'usage du français chez nos enquêtés.

A travers notre enquête, nous avons constaté que les résidents du centre ville de Sétif accordent une importance non négligeable à la langue française. Ceux-ci la qualifient, entre autres, de langue de civilisation et de savoir, une langue de prestige et d'ouverture sur le monde. Ces attributs positifs accordés à cette langue témoignent de la place privilégiée qu'elle occupe chez les résidents du centre ville de Sétif.

L'intérêt porté à la langue française se traduit par un large usage dans plusieurs domaines de la vie quotidienne, dans les discussions quotidiennes, dans la vie professionnelle, dans la vie estudiantine et en famille. Autrement dit, la langue française marque largement sa présence dans plusieurs espaces d'expression de la ville de Sétif. Sans avoir eu à dissenter à propos la place que nos enquêtés accordent à cette langue, il ressort clairement que pour certains, elle joue le rôle de langue de communication quotidienne dont ils ne peuvent se passer.

D'autre part, notre analyse a confirmé ce qui était dit par les sociolinguistes sur l'influence exercée par les paramètres extralinguistiques sur les pratiques langagières. Comme nous l'avons montré, les variables tels que l'âge, le sexe, le niveau social et la situation de communication exercent une influence plus au moins directe sur la pratique du français des résidents du centre ville de Sétif. À titre d'exemple, les locuteurs de sexe féminin utilisent beaucoup plus la langue française par rapport aux locuteurs de sexe masculin. Nous avons constaté aussi, que les

Conclusion

locuteurs ayant un âge supérieur à quarante ans maîtrisent mieux la langue française par rapport aux plus jeunes.

De plus, nous nous sommes aperçus, au cours de notre enquête, que cette pratique est marquée par un certain nombre de phénomènes dus au contact des langues en présence dans la ville. Des phénomènes qui sont essentiellement : le bilinguisme, le multilinguisme, l'alternance codique, l'interférence et l'insécurité linguistique.

Nous pouvons donc souligner que la pratique de la langue française des résidents du centre ville de Sétif présente des spécificités dues à son contact constant avec l'arabe populaire.

Cette spécificité imprime-t-elle un cachet particulier au français parlé par notre public d'enquête qui le distinguerait du français standard ? À notre avis, cette hypothèse reste à confirmer à travers une analyse plus profonde qui prendra en considération, en plus de l'aspect sociolinguistique de l'analyse, celui de la morphosyntaxe et de la lexico-sémantique et encore celui de l'analyse du discours.

Ouvrages

- Calvet L.J., *les voix de la ville : introduction à la sociolinguistique urbaine*, Edition Payot, Paris, 1994
- Calvet L-J., et DUMONT P, *L'enquête sociolinguistique*, Paris, L'Harmattan, 1999
- Calvet L.J., *La Sociolinguistique*, Que sais-je ?, Paris, PUF, 1993
- Calvet L.J., *la sociolinguistique*, Ed. Presse universitaire de France, deuxième édition corrigée, 1996
- Ferdinand DE SAUSSURE, *Cours de linguistique générale*. Cité d'après ENAG/ EDITION TALANKILIT.1994
- H. BOYER, introduction à la sociolinguistique, édition Dunod, Paris, 2001
- J.J.Gumperz, sociolinguistique interactionnelle, Edition l'harmattan, 1989
- M.L. MOREAU (éd.) sociolinguistique, concept de base. Liège, édition Mardaga, 1997

Article en ligne

- « Algérie, situation géographique et démo-linguistique », site université de Laval, <http://www.tlfq.ulival.ca/axl/afrique/algérie-idémo>.
- AREZKI Abdenour, « le rôle et la place du français dans le système éducatif algérien », in revue le français en Algérie, n°23, CNRS, UMR 6039 Nice, 2008, p.21-31
- Gilbert GRANDGUILLAUME, « langue, culture est identité national au Maghreb », in peuple méditerranéens, n°9, oct.-déc. 1979, 3-28, disponible en ligne sur : http://grandguillaume.free.fr/ar_ar/lidenti.

- P.DUMONT & B.MAURER., sociolinguistique du français en Afrique francophone, 1995, pp. 3-4, disponible sur : [http://sociolinguistiqueup.free.fr/citation.htm#fonctions],[consulté le : 14 février 2012]
- Safia RAHAL, « la francophonie en Algérie : mythe ou réalité ? », disponible en ligne sur http://www.initiatives.refer.org/Initiatives-2001/_notes/sess610.htm
- T.BULOT et Vincent VESCHAMBRE, sociolinguistique urbaine et géographie sociale : Hétérogénéité des langues et des espaces, mis en ligne en 2004, consulté le 22 mars 2012
- T.BULOT, « une sociolinguistique prioritaire. Prolégomènes à un développement durable urbain et linguistique », www.lrdb.fr, mise en ligne en mai 2008, consulté le 26 mars 2012
- Terry. BULOT, « *Pour une gestion durable des rapports entre le local et le global (intervention et sociolinguistique urbaine)* », dans Klaeger Sabine/Thôrle Britta (éds.), *Sprache(n), identitât, Gesellschaft*. Stuttgart, 63-72, mis en ligne en 2009, consulté le 28 Déc 2013.
- Terry. BULOT, « *culture urbaine et diversité sociolinguistique : une identité en mouvement entre le local et le global* », université de Rennes 2, mis en ligne en 2001, consulté le 28 Déc 2013.
- Terry .BULOT, *l'essence sociolinguistique des territoires urbains : un aménagement linguistique de la ville ?*, université de Rennes 2, mise en ligne en 2000, consulté le 01 Janvier 2014

Thèses

- *Le berbère (kabyle) au contact de l'arabe et du français.*

Étude socio-historique et linguistique, thèse pour le Doctorat d'Etat en linguistique, soutenue par KAHLOUCHE, (Rabah), sous la direction de Madame MORSLY, (Dalila), Alger, 1992, Volume I.

- Le haut conseil de la francophonie, Etat de la francophonie dans le monde. Données 1997-1998 et 6 études interdites, la documentation française, Paris, 1998.
- J.HAMMER et M.BLANC cité par Mme Safia ASSELAH in *pratique linguistique, trilingue (arabe-kabyle-français) chez les locuteurs Algériens*, université d'Alger⁹, 1994, p.89
- P.GARDNER CHLOROS : *code switching approche principale et perspective dans la linguistique*, vol 19, fasc2, 1983, p178

Dictionnaire

- Encarta 2007, Microsoft corporation.
- Dictionnaire Larousse en ligne sur : [<http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/sociolinguistique/92346>], [consulté le 15/11/2013].

Les locuteurs

Locuteurs	Âge	Sexe	Profession	Classe sociale
01	49 ans	Féminin	Cadre PTT	Aisée
02	32 ans	Féminin	Enseignante	Moyenne
03	36 ans	Féminin	Femme au foyer	Aisée
04	52 ans	Féminin	Directrice d'école	Aisée
05	27 ans	Féminin	fonctionnaire	Moyenne
06	35 ans	Féminin	Opticienne	Moyenne
07	22 ans	Féminin	Etudiante	Moyenne
08	25 ans	Féminin	Opticienne	Aisée
09	46 ans	Féminin	Femme au foyer	Moyenne
10	30 ans	Féminin	Agent commercial	Moyenne
11	32 ans	Féminin	Agent P.C	Moyenne
12	48 ans	Féminin	Commerçant	Moyenne
13	48 ans	Féminin	Photographe	Moyenne
14	26 ans	Féminin	Fonctionnaire	Moyenne
15	40 ans	Féminin	Fonctionnaire	Pauvre
16	44 ans	Féminin	Commerçant	Moyenne
17	22 ans	Masculin	Etudiant	Moyenne
18	32 ans	Masculin	Opticien	Moyenne
19	31 ans	Masculin	Opticien	Moyenne
20	37 ans	Masculin	Commerçant	Moyenne
21	68 ans	Masculin	Ecrivain public	Moyenne
22	39 ans	Masculin	Architecte	Moyenne
23	32 ans	Masculin	Agent commercial	Moyenne
24	29 ans	Masculin	Administrateur	Moyenne
25	35 ans	Masculin	Administrateur	Moyenne
26	42 ans	Masculin	Fonctionnaire	Moyenne
27	30 ans	Masculin	Agent commercial	Moyenne
28	36 ans	Masculin	fonctionnaire	Pauvre
29	23 ans	Masculin	Etudiant	Moyenne
30	38 ans	Masculin	Cadre technique	Moyenne
31	49 ans	Masculin	Conseiller en sport	Moyenne
32	40 ans	Masculin	Cadre administratif	Moyenne
33	25 ans	Masculin	Vendeur/chauffeur	Moyenne
34	24 ans	Masculin	Chômeur	Moyenne
35	34 ans	Masculin	Cadre comptable	Moyenne
36	34 ans	Masculin	Commerçant	Moyenne
37	26 ans	Masculin	Directeur commercial	Aisée
38	27 ans	Masculin	Chômeur	Moyenne
39	26 ans	Masculin	Commerçant	Aisée
40	29 ans	Masculin	Commerçant	Aisée